RAPPORT FINAL DE 2021-22

Un rapport de l'Assemblée citoyenne canadienne sur l'expression démocratique

Recommandations pour renforcer la capacité d'intervention du Canada en matière de diffusion de désinformation en ligne

JANVIER 2022

DEMOCRATIC EXPRESSION DÉMOCRATIQUE

PUBLIC POLICY FORUM
FORUM DES POLITIQUES PUBLIQUES
PPF

PUBLIC POLICY FORUM
FORUM DES POLITIQUES PUBLIQUES

Le Forum des politiques publiques (FPP) rassemble différents participants au processus d'élaboration des politiques. Il leur offre une tribune pour examiner des questions et apporter de nouveaux points de vue et de nouvelles idées dans le débat sur les politiques. Nous croyons que l'élaboration de bonnes politiques est essentielle à la création d'un Canada meilleur – un pays cohésif, prospère et sûr.

1400 - 130 rue Albert
Ottawa, ON, Canada, K1P 5G4
Tél : 613.238.7858

www.ppforum.ca/fr

© 2022, Forum des politiques publiques

ISBN: 978-1-77452-104-5

COMMENT CITER CE RAPPORT :

Assemblée citoyenne canadienne sur l'expression démocratique. (2022) « Assemblée citoyenne canadienne sur l'expression démocratique : Recommandations pour renforcer la capacité d'intervention du Canada en matière de diffusion de désinformation en ligne. » Ottawa, Forum des politiques publiques.

Visitez le site Web de l'Assemblée : https://www.commissioncanada.ca

Regardez la vidéo du projet 2020 : https://youtu.be/glPGGI6z6tE

Visitez le site Web du Forum des politiques publiques : https://ppforum.ca

TABLE DES MATIÈRES

Message du président **5**

Ce que les décideurs politiques doivent savoir : sommaire **7**

Aperçu de l'Assemblée **10**

Rencontrez les membres de l'Assemblée **12**

Comprendre le processus de l'Assemblée citoyenne **25**

Le rapport de l'Assemblée citoyenne sur l'expression démocratique **33**

Partie 1 : Qui sommes-nous 33

Partie 2 : Pourquoi nous sommes-nous portés volontaires 33

Partie 3 : Ce que nous avons appris 34

Partie 4 : Pourquoi nous croyons que le gouvernement doit agir 35

Partie 5 : Valeurs 36

Partie 6 : Menaces 37

Partie 7 : Recommandations 39

Annexes **44**

Rapports minoritaires 44

Glossaire des termes 46

Glossaire de droit 47

Principaux intervenants 48

Présentateurs invités 51

À propos de la Commission et de ses partenaires **56**

La Commission sur l'expression démocratique 56

Gestionnaires du projet 61

Bailleurs de fonds du projet 61

À PROPOS DU PROJET

DEMOCRATIC
EXPRESSION
DÉMOCRATIQUE

La Commission canadienne sur l'expression démocratique est une initiative de trois ans, dirigée par le Forum des politiques publiques, qui vise à apporter un examen concerté et discipliné de l'état de la démocratie canadienne et des moyens de la renforcer. Chaque année, cette initiative rassemblera un petit groupe composé d'éminents commissaires afin d'élaborer des recommandations pour contrer les préjudices que les technologies numériques causent à la démocratie. Le travail des commissaires sera guidé par une assemblée citoyenne annuelle et par des travaux de recherché indépendant.

Cette initiative découle de connaissances antérieures sur la relation entre les technologies numériques et la démocratie canadienne couvertes par le rapport révolutionnaire du Forum des politiques publiques, The Shattered Mirror et ses recherches interdisciplinaires ultérieures décrites dans le rapport Democracy Divided (avec UBC) et par le project Démocratie numérique avec l'Université McGill.

L'initiative est gérée par un secrétariat de projet, présidée par le FPP et exécutée en partenariat avec MASS LBP et le Centre des médias, de la technologie et de la démocratie de l'École de politique publique Max Bell de l'Université McGill, qui exécutent respectivement les assemblées nationales de citoyens et le programme de recherche.

Pour de plus amples reseignements sur l'initiative, veuillez visiter www.ppforum.ca/fr/project/expression-democratique. L'initiative se déroulera d'avril 2020 à mars 2023.

Ce projet est présentement soutenue par Patrimoine canadien et la Fondation McConnell.

Canada

La Fondation McConnell Foundation

MESSAGE DU PRÉSIDENT

PETER MACLEOD

Depuis le début de notre travail en 2019, l'intérêt du public s'est accru envers l'impact des médias sociaux. Les mesures législatives proposées qui ont présentées au cours du dernier Parlement ont provoqué un vaste débat public tandis que les révélations sur le fonctionnement interne des plateformes ont soulevé l'indignation et l'exigence d'une plus grande responsabilisation.

À cet égard, dans notre deuxième année, nous avons invité de nouveau les Canadiens à se porter volontaires pour conseiller la Commission sur l'expression démocratique de même que le gouvernement fédéral sur la réglementation des plateformes numériques. En plein milieu de la pandémie, plus de 600 Canadiennes et Canadiens ont offert leurs services, dont 42 furent sélectionnés au hasard pour représenter les provinces et les territoires.

L'Assemblée de cette année fut appelée à évaluer la pertinence d'imposer des sanctions juridiques ou autres conséquences pour la diffusion de désinformation. Elle n'a pas hésité à demander l'application de mesures publiques agressives.

Comme l'Assemblée l'a observé, la désinformation est un fléau de l'ère numérique destiné à s'aggraver. L'Assemblée craint la perspective d'une place publique numérique inondée d'arnaques qui escroquent les consommateurs et de campagnes sophistiquées qui déforment et manipulent l'opinion publique.

Les membres de l'Assemblée, comme ceux de 2020, sont perplexes et déçus par la lenteur du gouvernement à intervenir et croient qu'il s'agit là d'un enjeu commun qui s'étend à tous les partis. Leur message est clair : il est grand temps et urgent d'agir.

Ils estiment que les sanctions pénales doivent être imposées à ceux qui complotent en toute connaissance de cause pour duper les Canadiens. Ils soutiennent que les autorités canadiennes ne doivent ménager aucun effort pour protéger les institutions démocratiques fondamentales en commençant par notre système électoral, affirmant de nouveau le besoin d'établir des limites aux discours trompeurs durant les campagnes électorales.

Mais les membres de l'Assemblée sont également attentifs aux défis auxquels les autorités policières font face pour appréhender et parvenir à poursuivre les personnes qui mènent des campagnes de désinformation, surtout lorsque ces campagnes proviennent de l'extérieur du Canada.

Ils se sont donc appuyés sur les recommandations de l'Assemblée de 2020 et jugé la propriété et le contrôle des données par l'utilisateur comme étant essentiels. Ils estiment que permettre aux utilisateurs de mieux gérer et filtrer leurs activités en ligne peut fournir d'importantes protections. Ceci comprend de mettre un étiquetage standardisé en place, d'adopter des codes de conduite cohérents et de divulguer

exactement la manière dont les algorithmes et les annonceurs façonnent ce que les utilisateurs voient et expérimentent en ligne.

Les membres croient également que la sensibilisation du public à ces enjeux est faible et que les Canadiens dans l'ensemble ne possèdent pas les compétences numériques nécessaires pour discerner le contenu crédible sur le Web. Demander une meilleure éducation du public est facile, mais cette recommandation mérite d'être prise avec grand sérieux. Comme il en fut question lors des discussions des membres, la rapidité des changements technologiques et sociaux a largement surpassé tous les efforts déployés pour assurer que les Canadiens sont prêts à utiliser ces technologies avec confiance dans un contexte plus égalitaire.

Ce deuxième rapport affirme de nouveau qu'au cœur du débat sur la réglementation des plateformes se trouve l'inquiétude que la cohésion sociale et la confiance soient minées. Il véhicule un profond désir de voir les gouvernements s'engager dans la brèche et réaffirmer les valeurs nationales fondamentales, y compris la norme juridique et nos droits reconnus par la Charte. Les membres conviennent que la démocratie s'appuie sur des informations crédibles largement comprises par le grand public. La crise de la COVID-19 fut une toile de fond bouleversante pour leurs délibérations, laquelle a mis en évidence l'ampleur du danger que représentent les fausses informations non vérifiées.

Leur rapport, écrit dans leurs propres mots et présenté au milieu de ce document, exprime les mesures qui selon eux, doivent être adoptées par les gouvernements et l'industrie, et que les Canadiens doivent eux-mêmes exiger.

Les membres de l'Assemblée de 2021 doivent être salués pour leur diligence et leur collégialité. Ils se sont trouvés au beau milieu d'un débat chargé et ont travaillé à trouver un terrain d'entente. Leurs recommandations représentent l'opinion générale de Canadiens qui travaillent sans considération partisane ou commerciale. Au cours de plus de quarante heures, d'abord en ligne pendant trois samedis et ensuite, durant quatre jours à Ottawa avant la vague d'Omicron, ils ont écouté 13 conférenciers et ont exprimé, dans les deux langues officielles, leurs valeurs, leurs préoccupations et leurs priorités.

Je tiens également à remercier les parlementaires qui ont assisté à l'Assemblée de cette année, de même que l'OCDE pour son intérêt envers ce travail. L'Assemblée citoyenne canadienne sur l'expression démocratique fait partie de plus de 400 processus de délibérations qui ont été suivis par l'OCDE au cours de la dernière décennie, principalement en Amérique du Nord et en Europe. Ces processus permettent de démontrer la capacité du public à jouer un rôle beaucoup plus important et sophistiqué dans l'élaboration de politiques.

Sincèrement,

Peter MacLeod
Président de l'Assemblée citoyenne sur l'expression démocratique

CE QUE LES DÉCIDEURS POLITIQUES DOIVENT SAVOIR : SOMMAIRE

L'Assemblée citoyenne sur l'expression démocratique est un regroupement composé de 42 Canadiens sélectionnés au hasard qui représentent chaque province et territoire ainsi que l'étendue des différents points de vue et de la diversité du Canada. La deuxième édition de l'Assemblée s'est tenue en octobre 2021 dans un format hybride compte tenu de la pandémie. Les membres de l'Assemblée se sont réunis au cours de séances de trois heures en ligne lors de trois samedis en octobre et en novembre, pour ensuite se réunir en personne à Ottawa pendant cinq jours à la fin du mois de novembre. L'assemblée effectue son travail dans les deux langues officielles et a écouté plus d'une douzaine d'experts réputés de même que de hauts représentants de Twitter.

L'Assemblée fait partie de la Commission canadienne sur l'expression démocratique, une initiative d'une durée de trois ans, financée par le gouvernement du Canada et la Fondation McConnell, et dirigée par le Forum des politiques publiques. L'Assemblée de cette année a été mandatée pour fournir des recommandations consensuelles sur la pertinence d'imposer des sanctions juridiques ou autres conséquences aux personnes et organisations qui diffusent en connaissance de cause de fausses informations en ligne dans l'intention de causer des préjudices. L'assemblée de l'année précédente a évalué la façon de réduire les effets et la prévalence des discours préjudiciables en ligne. Son rapport est accessible ici. Une troisième et dernière assemblée aura lieu en 2022, laquelle abordera un sujet différent en lien avec la technologie et l'expression démocratique au Canada.

L'Assemblée a établi sept valeurs pour façonner l'approche du Canada en matière de réglementation de l'Internet et a approuvé à l'unanimité 27 recommandations qui selon elle, contribueront à protéger et à renforcer notre démocratie, et à réduire la prévalence de la désinformation en ligne.

L'Assemblée croit fermement que la désinformation affaiblit la confiance du public, menace nos institutions démocratiques et pourrait potentiellement déstabiliser notre société. Elle croit aussi que le sujet est complexe et comporte plusieurs facettes, et qu'il entraîne des répercussions sur la sécurité nationale, sur la protection de la vie privée, sur les droits et libertés des personnes et sur la cohésion sociale. L'Assemblée est

préoccupée par le fait que les plateformes numériques exploitent leurs activités sans être tenues responsables de leurs actes et sans transparence depuis trop longtemps. Ces plateformes qui font maintenant partie de la vie quotidienne de nombreuses personnes n'agissent pas toujours dans l'intérêt véritable du public. Les membres de l'Assemblée affirment que le gouvernement doit prendre des mesures et que celles-ci doivent être rapides et assorties d'un examen et d'une révision en continu afin de suivre l'évolution des dernières technologies et des menaces.

Les membres de l'Assemblée estiment que la diffusion de fausses informations non vérifiées en ligne nuit à la santé physique et mentale, à la cohésion sociale et à l'engagement démocratique. Le pouvoir potentiel de la désinformation peut causer d'importants préjudices aux personnes, aux entreprises et aux sociétés. L'Assemblée est également préoccupée par les défis financiers et à la réputation que peut causer la désinformation et elle reconnaît que les femmes, les minorités et autres communautés vulnérables courent un risque encore plus grand d'être ciblées et attaquées.

La désinformation concerne bien plus les auditoires en ligne que les informations factuelles. Elle mène à l'érosion d'un journalisme de bonne réputation et de sources d'informations fiables, un risque auquel les membres de l'Assemblée souhaitent s'attaquer avec des ressources spécialisées dans ces domaines.

Dans un même temps, les membres de l'Assemblée constatent l'importance de préserver la liberté d'expression et la capacité des utilisateurs en ligne de maintenir un certain niveau d'anonymat pour se protéger eux-mêmes pendant le partage d'opinions dissidentes ou impopulaires.

Les recommandations de l'Assemblée militent en faveur d'une recherche exhaustive, d'un cadre de travail éthique pour l'industrie des technologies et d'une variété de meilleurs programmes, plus éducatifs, qui favorisent l'acquisition de compétences numériques par les personnes de tous les âges. Les membres demandent la création d'un organisme de réglementation du numérique, un accès facile et rapide à la justice et une coopération internationale pour s'attaquer à cet enjeu complexe et protéger les personnes. Le contrôle des utilisateurs sur les données et les expériences est également jugé important, tentant de rééquilibrer le pouvoir entre les plateformes et les gens. Enfin, une série de réformes juridiques sont présentées pour renforcer et adapter les lois et les mécanismes de protection actuels.

Voici les points saillants de leurs recommandations :

- Établir un centre de recherche indépendant pour examiner la diffusion de désinformation et ses effets;
- Créer un nouvel organisme professionnel pour les développeurs de logiciels afin de maintenir leurs propres normes de pratiques éthiques et professionnelles;
- Financer un organisme de réglementation du numérique indépendant, interdisciplinaire et spécialisé pour aider à combattre les effets et la prévalence de la désinformation;
- Établir un appareil judiciaire en ligne qui permet un accès rapide à la justice et favorise la responsabilisation des plateformes et des utilisateurs;
- Lancer un forum international sur la désinformation dans le but d'assurer une plus grande coopération et des ententes visant à réduire la prévalence de la désinformation;
- Mettre en place une série de normes pour les plateformes, notamment : la divulgation des activités de retrait, identifiant et signalant les sources de fausses informations nuisibles et partageant les effets et les intentions des algorithmes;
- Réviser et mettre à jour les lois actuelles, surtout la Loi électorale et le Code criminel;
- Renforcer les mécanismes de protection des dénonciateurs;
- Adopter le cadre de travail nécessaire pour donner aux utilisateurs la pleine propriété et le contrôle de leurs données et la capacité de façonner leurs expériences sur le Web;
- Établir un centre de prévention de la désinformation au Canada, une organisation bien équipée ayant le mandat d'éduquer le public sur la désinformation par l'entremise de programmes, de trousses d'information et de curriculum élaborés conjointement;
- Investir dans l'information de qualité et le journalisme de bonne réputation à l'échelle nationale, régionale et communautaire.

APERÇU DE L'ASSEMBLÉE

EN QUOI CONSISTE UNE ASSEMBLÉE CITOYENNE?

Une assemblée citoyenne est un processus de délibération de longue durée qui comprend habituellement la participation de 36 à 48 citoyens et résidents sélectionnés au hasard qui se réunissent pour examiner une question, parvenir à un consensus et rédiger des recommandations à l'intention des autorités publiques.

QU'EST-CE QU'UNE LOTERIE CIVIQUE?

Une loterie civique est un moyen équilibré de sélectionner les membres d'une assemblée citoyenne. Elle se base sur une forme de tri qui utilise le système postal et un processus de sélection aléatoire pour recruter des panélistes. Le résultat est un groupe de personnes volontaires qui correspondent largement aux caractéristiques démographiques de la juridiction qu'elles représentent.

PROFIL DE L'ASSEMBLÉE (42 MEMBRES*)

Genres

Femmes : **20**

Hommes : **20**

Personnes non binaires : **2**

Langues

Français : **12**

Anglais : **30**

Groupes d'âge

18 à 29 ans : 9

30 à 44 ans : 9

45 à 64 ans : 16

64 ans et plus : 8

Nombre d'heures d'utilisation de l'Internet par semaine

Moins de 5 heures : **4**

5 à 10 heures : **9**

10 à 20 heures : **10**

20 heures et plus : **19**

Nombre de membres par province et territoire

Alberta – 4	Nunavut – 1
Colombie-Britannique – 5	Ontario – 12
Manitoba – 2	Île-du-Prince-Édouard – 2
Nouveau-Brunswick – 1	Québec – 6
Terre-Neuve-et-Labrador – 2	Saskatchewan – 2
Territoires du Nord-Ouest – 1	Yukon – 1
Nouvelle-Écosse – 2	

Membres qui s'identifient comme étant des

Autochtones : 5

Communauté racisée : 13

Nombre d'heures de rencontre par membre : 50

Nombre d'heures de rencontre cumulatives : 2 100

*En raison des restrictions en matière de déplacements liées à la COVID-19 et aux inondations en Colombie-Britannique, trois membres n'ont pas été en mesure de se rendre à Ottawa pour les dernières séances.

RENCONTREZ LES MEMBRES DE L'ASSEMBLÉE

ANDRÉ CYR, THETFORD MINES, QUÉBEC

Je viens d'une famille de 13 enfants. J'ai effectué cinq années de service militaire, de l'âge de 19 ans à 24 ans, durant lesquelles j'ai appris à parler l'anglais et obtenu un diplôme en radio technique. J'ai travaillé dans le domaine des systèmes d'alarme. Je suis actuellement travailleur autonome à la pré-retraite. Je souhaite participer à l'Assemblée parce que je crois que les communications sont importantes et parce que je suis à la recherche de la vérité. Nous vivons dans un monde de communications et je veux m'instruire davantage sur cette réalité.

ANN BURNS, CORNWALLIS PARK, NOUVELLE-ÉCOSSE

Je suis à la retraite depuis 12 ans et j'ai participé à de nombreuses initiatives communautaires. C'est important pour moi de redonner et étant originaire de la Saskatchewan, c'est un excellent moyen de rencontrer des gens! J'ai travaillé pour le compte de la Direction nationale de la Légion royale canadienne pendant plusieurs années et j'ai eu le privilège de rencontrer et d'aider plusieurs de nos vétérans. J'ai terminé ma carrière au sein de la commission scolaire catholique de Regina, j'ai donc interagi et travaillé avec une vaste gamme de gens, à partir d'enfants aux vétérans plus âgés. J'ai aussi occupé un poste au sein des conseils provincial et local des Jeux olympiques spéciaux. Je crois que chacun, peu importe les capacités, mérite le respect et l'inclusion. Je suis ravie de participer à l'Assemblée citoyenne et d'aider à faire avancer les choses!

ANOUK ADAM, ORLEANS, ONTARIO

Lorsque j'étais adolescente, ma passion pour la faune m'a amenée à travailler dans des camps et à des expositions au Musée de la Nature à Ottawa. Après l'école secondaire, j'ai poursuivi des études en technologie environnementale avec une spécialisation en interprétation de la nature. J'ai ensuite travaillé au Biodôme de Montréal pendant 14 ans au poste de guide, avant de retourner à Ottawa en 2007 pour travailler au Musée des sciences et de la technologie du Canada à titre d'adjointe à l'éducation et à l'interprétation.

J'ai décidé de participer à l'Assemblée citoyenne parce que le sujet de la circulation d'informations et de la mésinformation sur l'Internet m'intéresse grandement. À titre d'éducatrice, je crois que les connaissances fondées sur des faits sont essentielles à l'éducation de toute société. Et je crois aussi que je peux contribuer par mes idées.

CHARLIE MORIN, WINNIPEG, MANITOBA

Je m'appelle Charlie Morin, rédacteur et éditeur à Winnipeg, Manitoba, sur le territoire du Traité 1. Mon travail met principalement l'accent sur la réduction des préjudices, la santé reproductive et l'identité de genre. Je possède un baccalauréat en rhétorique, écriture et communications de l'Université de Winnipeg. J'occupe actuellement le poste de rédacteur de reportages au *The Uniter* et je travaille à titre de rédacteur adjoint à la création de transcriptions des débats de l'Assemblée législative du Manitoba. Durant mes temps libres, je fais des dessins humoristiques et je voyage. Je suis ravi d'exprimer mes opinions sur l'utilisation de la technologie numérique et d'en apprendre davantage sur les effets de l'Assemblée citoyenne sur les lois.

CRYSTAL SIMPSON, SACKVILLE, NOUVEAU-BRUNSWICK

Je suis née et j'ai grandi au Nouveau-Brunswick, et demeuré sept ans à Toronto et 19 ans dans l'ouest de l'Alberta. J'ai voyagé d'un bout à l'autre du pays, à l'exception de Terre-Neuve-et-Labrador et les territoires, principalement pour participer à des foires et des marchés. Mon métier consiste à fabriquer des bijoux avec des cristaux, des pierres précieuses et des gemmes. J'ai trois enfants, deux garçons et une fille, et huit petits-enfants. J'ai aussi deux chats auxquels je suis très attachée.

DARA TUGWELL, DARTMOUTH, NOUVELLE-ÉCOSSE

Je m'appelle Dara Tugwell et je suis une fière résidente de la côte est! Je suis ergothérapeute et travaille actuellement au programme provincial d'intervention précoce dirigé par l'entremise de l'hôpital local pour enfants. Plus précisément, j'offre un soutien à plusieurs équipes à l'échelle de la province dans une variété de domaines, notamment la prise de décisions cliniques, le renforcement des capacités et le travail d'équipe et la communication avec les autres. Lorsque je ne suis pas au travail, j'aime passer du temps avec mon mari depuis plus de quatre ans et notre fils de 20 mois! J'ai décidé de participer à cette assemblée parce que je passe beaucoup de temps sur divers sites de médias sociaux et j'espère apporter une perspective intéressante au groupe par ma réflexion.

DAVE BLAINE, SAINT-ALBERT, ALBERTA

Je suis photographe, vidéo-artiste et cartographe, avec une spécialisation en narration visuelle avec des mégadonnées. J'ai terminé mon diplôme de premier cycle en archéologie à l'Université de Calgary en 2002, un certificat en photographie à la polytechnique SAIT en 2006 et un baccalauréat en technologie appliquée dans les systèmes d'information géographique en 2016. Ma conjointe et moi avons accepté un poste à l'Institut de technologie du Nord de l'Alberta à Edmonton à l'automne 2019 et avons déménagé notre famille à Saint-Albert. N'ayant aucune idée de ce que nous réservait 2020, j'ai amorcé un programme de maîtrise à l'Université Athabasca en janvier, où je poursuis actuellement un programme à deux volets en écriture et nouveaux médias, et patrimoine et histoire sociale.

Je suis également membre du projet régional d'archéologie à Stann Creek, Belize. J'ai occupé le poste de superviseur à l'excavation et de créateur de leur contenu numérique depuis 2017.

Je suis ravi de participer à cette assemblée citoyenne parce que je suis fasciné par la façon dont les technologies numériques influencent notre culture, et je suis honoré d'avoir l'occasion de contribuer à cette très importante discussion.

DAWN SUGIMOTO, LETHBRIDGE, ALBERTA

Je suis née et j'ai grandi dans le sud de l'Alberta. J'ai travaillé pendant 20 ans dans le domaine du journalisme imprimé au *Lethbridge Herald*. J'ai été finaliste au concours national de journalisme en rédaction éditoriale (2005) et occupé plusieurs postes, dont celui de directrice générale. Le journalisme m'a donné l'occasion d'explorer mon intérêt dans les soins de santé, l'histoire locale et la politique. J'ai changé de carrière en 2009 en entrant dans le monde des communications, d'abord au sein d'un système scolaire de la maternelle à la 12e année et, actuellement, dans un établissement postsecondaire. J'ai encore le grand privilège d'écrire sur des choses et des gens intéressants. Mon conjoint et moi avons un fils qui poursuit des études universitaires et notre famille est complétée par un chien et un chat qui se prend pour un chien.

DESMOND ARSENAULT, WELLINGTON, ÎLE-DU-PRINCE-ÉDOUARD

Je suis un directeur à la retraite de l'Agence du revenu du Canada, où j'ai travaillé pendant 33 ans. Je m'implique activement au sein de ma communauté et j'ai participé à divers conseils. Je suis un bénévole vétéran depuis 20 ans au service d'incendie de Wellington et j'occupe également le poste de président et d'agent des communications. Lors de mes années à l'ARC, je fus porte-parole régional pendant trois ans. J'ai l'habitude d'agir à titre de maître de cérémonie lors de divers événements tels que des festivals, des mariages, des éliminations directes et des encans-bénéfices. Je suis bien informé sur les technologies et capable de voir ses avantages et ses défis. Je ne suis pas présent personnellement sur les médias sociaux et ne perdez pas votre temps à essayer de me surveiller.

EARL HALL, WINNIPEG, MANITOBA

Je m'appelle Earl et je vis à Winnipeg, Manitoba, où j'ai travaillé dans le domaine des technologies. Je m'intéresse au processus de l'Assemblée et je souhaite comprendre les changements qui peuvent être apportés.

ELLEN STEWART, SASKATOON, SASKATCHEWAN

Je suis née, j'ai grandi et je vis actuellement à Saskatoon. J'ai occupé le poste de commis-comptable pendant 39 ans.

L'enveloppe brune qui est arrivée dans le courrier a déclenché quelques signaux d'alarme. J'ai effectué des recherches sur la Commission et le processus de l'Assemblée afin d'en vérifier le caractère véridique.

Une fois sélectionnée, ce fut un honneur de pouvoir participer à un devoir civique. Participer à ce type d'événement est l'occasion d'une vie, peu importe le sujet. Comme un membre de l'équipe de l'Assemblée a dit, il y a quelque chose de spécial à participer à ce processus, et je suis entièrement d'accord. Une expérience et une occasion unique que toute personne devrait saisir.

ERIC MARK, TORONTO, ONTARIO

Je m'appelle Eric Mark. Je suis né et j'ai grandi à Toronto. J'ai vécu en Colombie-Britannique, en Alberta et dans le sud de l'Ontario avant de revenir à Toronto. Je suis bilingue en anglais et en français, je possède une formation en urbanisme et je travaille au sein d'une société d'État fédérale. Je me suis joint à l'Assemblée parce que j'ai une passion pour la politique canadienne et pour la possibilité de m'exprimer dans l'élaboration de politiques sur un enjeu qui continuera de nous toucher de plus en plus. J'étais très curieux et j'avais hâte de voir comment le processus de l'Assemblée était pour s'y prendre pour formuler une déclaration commune de Canadiens de partout au pays.

FOUZI BOUAITA, MONTRÉAL, QUÉBEC

Je vis à Montréal depuis 2019 dans le quartier d'Ahuntsic. Je suis originaire de l'Algérie où j'ai fait des études en génie civil. Au Québec, j'ai obtenu deux diplômes supplémentaires en gestion de construction et en modélisation de données pour les immeubles. Je travaille actuellement pour le compte de Parallèle 54, une firme d'ingénierie et de services-conseils à titre de superviseur de sentier dans le domaine de la construction. Je suis marié à une femme qui travaille également dans le domaine du génie civil. Nous avons deux enfants âgés de 8 et 11 ans. J'aime les sports, surtout le soccer, et les voyages lorsque les circonstances le permettent. M'engager dans ce processus actuel me donnera l'occasion d'exprimer mes opinions sur le mauvais usage des libertés sur les réseaux sociaux. L'Internet a changé notre façon de voir les choses, et des gens utilisent l'Internet à mauvais escient et j'ai hâte de discuter de la façon d'accroître la responsabilisation des utilisateurs des réseaux sociaux.

FRÉDÉRICK BARRETTE, QUÉBEC, QUÉBEC

Je suis natif de la ville de Québec et possède un baccalauréat en histoire et en géographie de l'Université Laval. J'occupe actuellement mon premier poste officiel d'enseignant à titre de jeune de 23 ans responsable de six groupes d'élèves de troisième secondaire pour le cours sur l'histoire du Québec et du Canada. À l'âge de 13 ans, je me suis joint au programme des cadets du Canada. Après avoir atteint l'âge de la majorité, je me suis inscrit à titre d'officier à l'Aviation royale canadienne pour continuer à participer à ce merveilleux programme. L'un des éléments clés de ce programme est le développement de la citoyenneté. Je crois que la mission de l'Assemblée correspond exactement à mon domaine d'expertise. J'espère contribuer aux discussions et apprendre des autres participants.

IAN SHEPPARD, NORTH BAY, ONTARIO

Je m'appelle Ian Sheppard et je vis à North Bay en Ontario. Je possède un diplôme d'études supérieures à titre d'analyste programmeur ainsi qu'un permis de compagnon-apprenti 310T. Durant mon enfance, mon père nous a toujours enseigné à faire preuve de bienveillance et à aider les autres. Fidèle à ce principe, je suis devenu pompier volontaire pour mieux servir ma communauté et aider à maintenir les gens en sécurité. Je participe activement à ma communauté et je fais du bénévolat lors de nombreux événements locaux annuels. Lorsque cette occasion s'est présentée, j'étais enthousiaste à l'idée de faire partie de ce processus et de donner un coup de main.

IRENE XIA ZHOU, GLOUCESTER, ONTARIO

Je suis née et j'ai grandi en Espagne avec des origines chinoises. Je parle couramment quatre langues : anglais, français, espagnol et mandarin chinois. Je suis arrivée seule au Canada à titre d'étudiante internationale à l'âge de 15 ans et je vis actuellement à Ottawa. Je suis diplômée de l'Université d'Ottawa en études internationales et administration des affaires. Je suis une jeune entrepreneure militante active et je suis très impliquée auprès de divers groupes de minorités visibles dans la communauté franco-ontarienne. Me porter volontaire pour l'Assemblée est au cœur de ma mission, étant passionnée par l'engagement civil et communautaire.

Je suis également cofondatrice de BoXia Partage, une entreprise sociale spécialisée dans le marketing et la promotion des produits et services d'organisations canadiennes, en plus de créer et de développer des outils éducatifs pour sensibiliser les gens au patrimoine et à la culture canadienne.

JADA MCLEOD, OTTAWA, ONTARIO

Je m'appelle Jada, mère joviale et engagée de deux adolescents et une conjointe depuis plus de 20 ans. Bien qu'Ottawa soit ma maison depuis les 30 dernières années, je connais bien la côte est du Canada. J'ai passé mon enfance avec ma famille à St. John's à Terre-Neuve-et-Labrador et j'ai fréquenté l'école secondaire à Barrington en Nouvelle-Écosse. J'ai déménagé à Ottawa pour terminer mes études secondaires où j'y ai établi mes racines pour y rester.

J'ai acquis de l'expérience dans le domaine juridique par l'entremise de mon travail à la société d'aide à l'enfance de même que du bénévolat à la Colline du Parlement pour l'ancienne députée libérale Judy Sgro et le sénateur Grant Mitchell. Le temps passé à cet endroit fut consacré à produire un document d'enquête sur les droits des femmes et sur l'évolution de notre statut au Canada au cours des dernières années. Je travaille actuellement pour le compte de la plus importante commission scolaire à Ottawa au poste d'administratrice de bureau dans une école primaire. Lors de mes temps libres, vous pouvez me voir encourager l'équipe de la LNH des Sénateurs d'Ottawa, faire du vélo sur les nombreux sentiers sur les collines de Gatineau ou travailler dans mon jardin de légumes.

Je suis malécite de la communauté de Neqotkuk au Nouveau-Brunswick et fière de mon héritage autochtone. Je m'intéresse particulièrement aux droits des Autochtones de même qu'à ceux des gens de partout au pays. Lorsque la possibilité de participer à cette assemblée s'est présentée, je n'ai pas hésité.

Je suis au courant de la mésinformation sur l'Internet. Je me questionne souvent et j'essaie de confirmer la véracité des informations tout en tenant compte de la façon dont elles peuvent influencer les autres.

Je suis ravie de m'exprimer au sein de ce groupe très spécial qui a été choisi pour participer à l'Assemblée. Mes expériences et mes connaissances dans mon rôle de mère, de personne autochtone et de professionnelle de l'éducation me permettent d'observer des enjeux de plusieurs points de vue. J'ai hâte de participer aux discussions significatives sur les effets des technologies numériques et au processus de formulation de recommandations afin d'assurer que les informations soient transmises avec intégrité.

JAMES DAVIES, OTTAWA, ONTARIO

Je suis né à Surrey en Angleterre et j'ai déménagé au Canada en 1978. J'ai vécu quatre ans à Montréal avant de m'établir à Ottawa avec ma conjointe (canadienne-française) en 1982. J'ai occupé le poste de policier pendant 39 ans au Canada et au Royaume-Uni avant de prendre ma retraite. Bien que ma carrière fût principalement dans le domaine des services de police, j'ai aussi occupé plusieurs autres postes dans ma vie, dont ceux d'agent de voyages, d'enseignant, de travailleur social et de recruteur. Je me suis porté volontaire pour l'Assemblée pour plusieurs raisons : mon intérêt envers le sujet, mon sens du devoir civique, et (surtout) parce que ma conjointe m'a dit de le faire. Elle avait raison. Participer à l'Assemblée citoyenne fut une expérience très valorisante.

JEAN-GUY LAFRENIÈRE, BOUCHERVILLE, QUÉBEC

Je m'appelle Jean-Guy Lafrenière et je suis né à Montréal en octobre 1947. J'ai trois enfants et six petits-enfants. Ma carrière d'enseignant s'est amorcée dans une école secondaire publique, mais au bout de dix ans, j'ai opté pour un poste de gestion à l'école secondaire sur la Rive-Sud de Montréal. J'ai poursuivi ma carrière à l'École d'éducation internationale pour passer les dernières années au Collège Notre-Dame-de-Lourdes au poste de directeur des services éducatifs. Mes 19 années à la retraite m'ont donné l'occasion de collaborer au développement de la Société des Établissements du Baccalauréat international au Québec (SÉBIQ) de même que d'offrir mes services à plusieurs écoles pour la production d'un plan directeur pour la nouvelle année scolaire (organisation de l'école). J'aime offrir mes services pour toutes sortes de projets à faire soi-même à la maison. J'ai également eu la possibilité de voyager et de visiter plusieurs régions dont l'Australie, la Nouvelle-Zélande, le Vietnam, le Cambodge, Fidji, plusieurs pays européens, le Pérou, le Panama, le Mexique, la Guadeloupe, les États-Unis et le Canada de Vancouver à la Nouvelle-Écosse. J'aime les discussions franches et animées qui mènent à un consensus opérationnel. Je prends plaisir tous les jours à résoudre mon Sudoku et à jouer à d'autres jeux semblables.

JOHN KAMASSAH, HAMILTON, ONTARIO

Je m'appelle John et je vis à Hamilton en Ontario. Je suis ravi de l'occasion de participer à cette conversation sur un enjeu important et intense.

KEITH SHEPPARD, PARADISE, TERRE-NEUVE-ET-LABRADOR

J'ai 70 ans et je suis marié à Joanne depuis 37 ans. Nous avons trois filles qui sont des femmes indépendantes et contribuent à la société; nous sommes très fiers d'elles. Nous avons trois petits-enfants adolescents qui vivent près de nous et qui nous visitent régulièrement. J'ai participé à ma communauté toute ma vie en occupant divers postes et à titre de conseiller municipal de Paradise pendant deux mandats. J'ai aussi participé aux activités de l'église depuis mon adolescence et fait des études plus tard en théologie à Queens College pour devenir diacre à l'Église anglicane. Dans le cadre de mon travail et de mes études, j'ai fréquenté l'Université Memorial en éducation et enseigné dans des écoles pendant 30 ans à titre d'éducateur spécialisé. Lorsque j'ai pris ma retraite, j'ai passé du temps à voyager et je suis retourné à Queens pour devenir prêtre. J'ai servi à titre de membre du clergé dans un hôpital et occupé un poste à mi-temps dans la paroisse. Ma conjointe et moi sommes adeptes de vie saine et active et fréquentons le YMCA pour faire de la mise en forme en eau peu profonde et j'aime bien cuisiner.

LAE YEE, LANTZVILLE, COLOMBIE-BRITANNIQUE

Je m'appelle Lae et je fus anciennement résidente de la chaleureuse province du Manitoba. Je vis actuellement sur l'île de Vancouver avec mon conjoint. J'ai occupé les rôles d'employeuse et d'employée dans le domaine du marketing par bases de données. J'ai remarqué que peu importe l'étendue de la conversation, exprimer l'importance de préoccupations sociales peut aider. J'aime participer à de grands forums publics, comme le projet de Statistiques Canada, le projet des Premières Nations, aux activités du bureau d'Amnistie internationale à Vancouver, à des tables rondes communautaires et à l'Assemblée citoyenne dont j'ai récemment entendu parler. Lorsque je ne travaille pas, j'aime bien écouter des émissions humoristiques, la radio et des émissions en baladodiffusion et visiter des marchés locaux.

LAURA MATHIAS-JOE, VANCOUVER-NORD, COLOMBIE-BRITANNIQUE

Je m'appelle Laura. Je suis née et j'ai grandi à Vancouver-Nord en Colombie-Britannique. Je poursuis des études à temps plein et j'occupe aussi un poste de conseillère à temps plein chez Audi. Je me suis portée volontaire pour l'Assemblée parce que cela semblait une formidable possibilité d'en apprendre davantage sur la désinformation et de contribuer par mes commentaires. Honnêtement, je ne m'attendais pas à être sélectionnée (je ne suis pas chanceuse), et je suis ravie de l'avoir été! Ce fut l'une des plus humbles et mémorables expériences que j'ai vécues!

LORI SPONAGLE, MONTRÉAL, QUÉBEC

Ma vie est variée. J'ai vécu dans plusieurs provinces et exercé plusieurs professions. Au cours de ma carrière, j'ai travaillé à titre d'architecte, au Canada et à l'étranger, pour ensuite devenir développeuse de logiciels. Je suis actuellement à la retraite et poursuis des études des beaux-arts à l'Université Concordia, avec spécialisation en fibres et pratiques matérielles. Le fil conducteur a toujours été de chercher des moyens d'exploiter ma créativité et de continuer à apprendre.

La pandémie a durement limité mon travail bénévole dans la communauté et je considère ma participation à l'Assemblée citoyenne comme un autre moyen de contribuer et de redonner à la société. La question qui nous est soumise est importante et j'ai hâte d'examiner les enjeux qui l'entourent.

MALIN ROZON, SASKATOON, SASKATCHEWAN

Je suis tuteur et artiste de l'électronique. Je possède un diplôme en linguistique (mineure en philosophie) de l'Université de Saskatchewan. J'ai de l'expérience dans les débats officiels et l'art oratoire, ayant occupé pendant plus de 10 ans des postes de débatteur, de juge et d'entraîneur à divers niveaux. Mon travail de jour est un poste de soutien administratif au gouvernement de la Saskatchewan, au sein duquel je suis fier de contribuer au Réseau de la fierté des employés et à l'équité et à l'inclusion au travail dans le cadre des programmes de prestations d'invalidité. Je participe à cette assemblée parce que je suis un citoyen enthousiaste de l'Internet depuis que j'ai l'âge d'utiliser un ordinateur, et parce que cela me tient vraiment à cœur de favoriser la responsabilisation sur les espaces en ligne. J'ai hâte de contribuer à cette importante discussion.

MICHAEL METCALFE, ST. THOMAS, ONTARIO

Je m'appelle Mike Metcalfe. Je suis un entrepreneur dans le commerce électronique spécialisé dans la vente d'articles dont les gens veulent se débarrasser. J'ai fréquenté l'Université d'Ottawa en 2006 où j'ai obtenu un baccalauréat ès sciences en criminologie. J'ai brièvement travaillé dans l'industrie de la sécurité avant de retourner dans le sud de l'Ontario. Je me suis récemment fiancé, je suis un survivant d'une blessure au cerveau et un excellent papa de chats. Parmi mes passions figurent le recyclage, la politique, la technologie et l'environnement.

MICHELLE CHRISTENSEN-TOEWS, WHITEHORSE, YUKON

Ma carrière fut très variée. J'ai travaillé pour une banque, une agence de voyages et au gouvernement. Mon retour aux études à l'âge de 32 ans m'a amenée sur une nouvelle trajectoire. Je suis devenue ambulancière paramédicale et planificatrice d'urgence, ce qui m'a amenée à ma dernière carrière à titre de professionnelle de la santé et de la sécurité. J'ai récemment pris ma retraite du monde du 9 à 5. Étant une fille du nord, j'aime faire de la randonnée, du vélo, couper du bois, chasser et faire de la motoneige jusqu'à la ligne de

piégeage d'un ami. L'occasion de participer à l'Assemblée concorde avec mon désir d'apprendre et d'aider à faire du monde un endroit au sein duquel toutes les personnes sont en sécurité et peuvent s'épanouir.

NAIMA KAGUKU, EDMONTON, ALBERTA

Je travaille dans l'industrie de modélisation commerciale et je vis à Edmonton. Je profite actuellement de mon nouveau rôle de maman d'un petit garçon nommé Philip. J'aime bien participer dans ma communauté et je veux redonner chaque fois que je peux. Cette occasion est stimulante et j'excelle à travailler avec des personnes à des projets sociaux.

NAOMI DUFFUS, SURREY, COLOMBIE-BRITANNIQUE

Je m'appelle Naomi et j'ai vécu toute ma vie à Vancouver, Colombie-Britannique, et j'aime bien voyager. Je suis actuellement étudiante au baccalauréat ès sciences en biologie moléculaire et biochimie et j'ai hâte de terminer mes études cet été! J'ai 22 ans et je suis constamment immergée dans le monde sans cesse en évolution de la technologie. J'ai pensé que participer à l'Assemblée citoyenne cette année serait une excellente occasion pour moi d'apprendre et d'acquérir des points de vue d'autres Canadiens sur le sujet, et d'offrir aussi mes propres points de vue. J'espère qu'ensemble, nous pourrons trouver des idées qui représentent avec précision les besoins de tous les citoyens canadiens d'aujourd'hui et qui permettront aussi de protéger les générations à venir.

OLIVIER EMOND-GODIN, YELLOWKNIFE, TERRITOIRES DU NORD-OUEST

Je m'appelle Olivier Emond-Godin et je viens de La Malbaie au Québec. J'ai 30 ans et je suis marié à ma conjointe Kelsey depuis deux ans. Nous avons eu notre premier enfant en octobre dernier. Je me suis joint aux Forces armées canadiennes en 2014 et je travaille actuellement à titre de technicien de piste à Yellowknife. Je m'intéresse beaucoup à la philosophie, la psychologie, l'histoire, la mythologie et la théologie. Je crois que la voie vers une vie significative relève d'une combinaison de grandes responsabilités, d'objectifs ambitieux et définis et d'une honnêteté rigoureuse envers soi-même et les autres. C'est pour cela que je me suis joint aux Forces et répondu à l'appel de l'Assemblée sur l'expression démocratique. Ce n'est qu'en sortant de ma zone de confort, en aidant les autres, en prenant des responsabilités, en relevant des défis et en mettant de l'ordre et une structure dans ma vie que je pourrai essayer d'améliorer les choses dans ma communauté.

PATRICIA FAYS-MARSZALEK, QUÉBEC, QUÉBEC

J'aime me définir comme étant une femme du monde : je suis née à Paris et mes origines proviennent de tous les continents — Europe, Afrique, Asie, Inde — parce que j'ai des racines d'un ensemble de provenances : l'île de la Réunion. J'ai toujours aimé voyager et après quelques voyages en Europe, je vis au Canada avec ma famille depuis 10 ans, et j'ai obtenu ma citoyenneté canadienne il y a deux ans. Je suis une passionnée de la cuisine et de tout ce qui touche le bien-être des humains. J'ai des talents de

communicatrice et une passion pour les nouvelles technologies qui m'aident à échanger des informations plus efficacement avec mes amis et la famille partout dans le monde. Participer à l'Assemblée citoyenne est une façon pour moi de m'impliquer dans ma communauté canadienne et d'aider les personnes à mieux communiquer entre elles dans notre univers ultra branché.

PAULINE RANKIN-BLANKENHORN, NORTH YORK, ONTARIO

Je suis originaire de Trinidad et je vis actuellement avec mon conjoint Uli à Don Mills, Ontario. Ma vie fut variée et remplie de hauts et de bas qui m'ont appris à être résiliente. J'ai aidé des membres de familles qui luttent contre la dépendance, la violence et la maladie, et j'ai aussi composé avec une variété d'incapacités moi-même (dont des problèmes de vertèbres et la dystrophie musculaire FSHD), mais j'ai toujours trouvé du réconfort dans la religion. J'ai travaillé dans le domaine de l'immobilier et été propriétaire d'un magasin de chocolats. Je suis une coach de vie certifiée et membre du National Speaker Association. J'ai un fils, Kai, et j'aime parler aux gens. Je suis ravie de cette occasion de participer à l'Assemblée.

RANDY PAULOOSIE PIJAMINI, IQALUIT, NUNAVUT

Je suis né à Iqaluit et j'y ai toujours vécu. Je suis actuellement à ma première année au Nunavut Arctic College où je fais des études en administration de bureau. Lorsque j'aurai terminé mes études, j'ai l'intention de poursuivre mon éducation à l'université (préférablement à l'extérieur du Nunavut). Lorsque j'ai reçu l'invitation, je ne savais pas trop à quoi m'attendre, mais j'ai décidé d'explorer et d'utiliser cette occasion pour apprendre et me réaliser.

RABINSON RAJU, SUDBURY, ONTARIO

Je suis né en Inde dans l'état du Panjab. J'ai déménagé au Canada en 2015 pour m'établir à Sudbury, Ontario, où je fais des études au Cambrian College. Je suis actuellement gestionnaire de secteur pour A&W partout à Sudbury. Même si je ne savais pas à quoi m'attendre, je me suis porté volontaire pour l'Assemblée parce que cela semblait être une occasion intéressante. Je me suis immédiatement senti accueilli dans cet espace et je suis ravi d'en apprendre davantage sur la démocratie et sur le rôle que nous y jouons.

SHANNON SNAKE, BOTHWELL, ONTARIO

Je travaille au programme Ontario au travail des Premières Nations à la nation Delaware à Moraviantown, Thamesville, en Ontario. Je suis oneida de la bande des Oneida et j'apprends aujourd'hui à parler la langue oneida. Je prends actuellement soin de ma mère et je vis avec mon chat adoré. J'ai hâte de participer à l'Assemblée pour discuter de la diffusion de la vérité en ligne, surtout en ce qui a trait aux peuples et communautés autochtones. Nous ne trouvons pas toujours les bonnes informations.

SOUBHI ABLA, CHARLOTTETOWN, ÎLE-DU-PRINCE-ÉDOUARD

Je suis né à Charlottetown, Île-du-Prince-Édouard, où j'ai vécu toute ma vie. Je travaille actuellement à titre de courtier hypothécaire, mais mon expérience de travail antérieure dans le soutien à l'hébergement Web et à titre d'administrateur de serveur sont ce qui a motivé ma participation à l'Assemblée. Je me suis toujours intéressé au sujet de la désinformation et du mauvais usage en ligne et j'ai hâte de pouvoir apprendre et de partager mes points de vue sur cet important sujet.

STEPHANIE TUCKER, ST. JOHN'S, TERRE-NEUVE-ET-LABRADOR

Je suis une professionnelle des communications et du marketing à Terre-Neuve-et-Labrador. Je m'intéresse à la création de contenu, la vidéographie, la gestion des médias sociaux et la planification d'événements. Je travaille actuellement au sein d'une organisation municipale gouvernementale et précédemment, j'ai travaillé dans le secteur sans but lucratif pour le compte d'une organisation d'éducation environnementale. Je possède un baccalauréat ès arts avec une double majeure en communications et langue anglaise et littérature, ainsi qu'un diplôme en performance et moyens de communication. Je suis passionnée par le bien-être des animaux et mon conjoint Daniel et moi avons secouru notre chien Calvin et notre chat Nacho des refuges. Nous aimons passer du temps avec des amis, faire du kayak, de la randonnée et voyager. En tant que personne qui travaille dans le domaine des communications numériques sur une base régulière, je vois comment les médias sociaux peuvent influencer les points de vue. Je suis ravie de me joindre à l'Assemblée citoyenne afin de partager et d'apprendre des autres en discutant de l'important sujet de cette année.

YVAN GOSSELIN, LAC BAKER, NOUVEAU-BRUNSWICK

Je suis né à Québec dans la région de la Montérégie. J'ai étudié la technologie de la faune et j'ai obtenu un baccalauréat en bioécologie. J'ai travaillé au sein d'organisations communautaires et socio-économiques dans la région de l'Estrie. La vie m'a amené à la région du Témiscouata du Nouveau-Brunswick. Je suis actuellement à la retraite et j'aime faire de la randonnée et cueillir des champignons que je cuisine avec ma petite amie. Je m'adonne aussi à la chasse, au kayak et aux voyages dans la nature. Je participe à l'Assemblée parce que l'approche envers l'expression démocratique me tient à cœur; si nous voulons nous comprendre les uns les autres, nous devons nous parler et nous exprimer correctement. Nous devons établir les limites de nos libertés et développer un langage qui permet aux gens de discuter et de se comprendre.

ZENIA LEIGH, OTTAWA, ONTARIO

Je suis une infirmière à la retraite (B.Sc.Inf., CHE), veuve, mère et grand-mère. Ayant voyagé avec mon conjoint dans l'armée, j'ai eu l'occasion de travailler dans huit hôpitaux au pays et aux États-Unis, gravissant les échelons du chevet du patient à l'administration hospitalière. Le bénévolat est devenu un point central après la retraite. J'occupe actuellement le poste de directrice au sein du May Court Club à Ottawa, le plus ancien club de services aux femmes au Canada, et j'ai fait du bénévolat à titre de gestionnaire immobilière à

son pavillon de 120 ans en plus du centre de soins palliatifs adjacent dirigé par la Maison de soins palliatifs d'Ottawa. Au cours des nombreuses dernières années, j'ai accueilli l'explosion des technologies avec enthousiasme et quelques inquiétudes, c'est pourquoi je suis ravie de participer aux discussions sur la façon dont nous pouvons exploiter efficacement le pouvoir de ce moyen de communication sans compromettre sa valeur.

COMPRENDRE LE PROCESSUS DE L'ASSEMBLÉE CITOYENNE

L'ENJEU ET LES SOLUTIONS

En 2018 et 2019 respectivement, la Fondation McConnell et le ministère du Patrimoine canadien ont accepté de financer une Commission de trois ans afin d'examiner l'impact des technologies numériques sur la démocratie et la société au Canada.

Les institutions et la réglementation qui ont protégé les gens et les intérêts du public à l'époque de la presse écrite, des lignes filaires, du cinéma et de la télévision sont moins bien équipées pour faire face à cette nouvelle ère des technologies numériques. La Commission canadienne sur l'expression démocratique a été créée pour mieux comprendre, anticiper et réagir aux effets des nouvelles technologies numériques sur la vie des gens et la démocratie au Canada. La Commission a choisi de mettre sur pied une assemblée citoyenne afin de réunir les voix et les valeurs de Canadiens de tous les milieux et coins du pays pour cette discussion.

QU'EST-CE QU'UNE ASSEMBLÉE CITOYENNE ET UNE LOTERIE CIVIQUE?

Une assemblée citoyenne est un groupe de résidents qui sont sélectionnés selon un processus appelé « loterie civique », une méthode de sélection aléatoire qui privilégie l'équité et une grande représentation. Les personnes sélectionnées pour une assemblée citoyenne se réunissent pour s'informer et ensuite conseiller les autorités publiques sur des enjeux complexes qui divisent et impliquent généralement de faire des choix ou des compromis. L'objectif des membres de l'Assemblée est de parvenir à un consensus sur une série de recommandations qui peuvent être présentées au gouvernement, à l'industrie et à la société dans son ensemble.

L'Assemblée citoyenne de 2020 sur l'expression démocratique a fourni des conseils et des recommandations sur la manière dont les gouvernements et l'industrie devraient réglementer les technologies numériques pour à la fois protéger l'expression démocratique et mettre les gens à l'abri de la haine, de la mésinformation et de l'exploitation. Le rapport complet est accessible ici.

L'Assemblée citoyenne de 2021 sur l'expression démocratique a été mandatée pour évaluer la pertinence d'imposer des sanctions juridiques ou autres conséquences aux personnes et organisations qui propagent en toute connaissance de cause de fausses informations en ligne dans l'intention de causer des préjudices.

Au printemps 2021, 12 500 invitations ont été envoyées à des ménages sélectionnés au hasard dans tout le Canada. Les invitations étaient transférables à toute personne âgée de 18 ans et plus vivant à cette même adresse.

La lettre invitait les destinataires à donner de leur temps pour rencontrer des gens en ligne et en personne, s'informer sur des enjeux et en discuter afin de proposer des recommandations et d'éclairer le travail de la Commission canadienne sur l'expression démocratique, ainsi que les gouvernements de tout le Canada.

Plus de 650 personnes invitées se sont portées volontaires pour participer à l'Assemblée citoyenne, et parmi ce groupe de personnes admissibles, 42 ont été sélectionnées par la loterie civique. Cette méthode d'échantillonnage stratifiée garantit que les membres sont sélectionnés au hasard, et de manière à représenter largement la démographie au Canada — en tenant compte de la parité hommes-femmes, de la représentation géographique des dix provinces et des trois territoires, et de la représentation des groupes d'âge, des langues officielles (anglais et français) et des communautés autochtones. La loterie civique produit des groupes largement diversifiés sans recours à des critères de sélection tels l'origine ethnique, le revenu, le niveau d'éducation, les connaissances sur le sujet ou d'autres caractéristiques. En bref, l'Assemblée a été composée de manière à assurer une bonne diversité démographique et à garantir une large représentation des résidents du Canada.

Chacun des 42 membres a généreusement accepté de participer à des séances virtuelles de trois heures pendant trois samedis et cinq jours à Ottawa pour travailler au nom de tous les résidents canadiens et remplir un mandat en cinq parties :

1. **S'instruire sur les principes de l'expression démocratique et l'impact social des technologies numériques.**
2. **Examiner les institutions et la réglementation actuelles qui protègent le discours démocratique et les intérêts du public.**
3. **Évaluer l'efficacité des lois canadiennes actuelles.**
4. **Explorer les interventions des autres pays face à cet enjeu.**
5. **Formuler une série de recommandations consensuelles sur les mesures que devraient prendre le gouvernement fédéral et l'industrie.**

COMPRENDRE LE PROCESSUS

Séance 1 : samedi 9 octobre 2021

Peter MacLeod, président de l'Assemblée, et Émilie Hervieux, coanimatrice, ont amorcé la première séance virtuelle en accueillant tous les membres et en présentant un aperçu du mandat de l'Assemblée, des tâches et de l'horaire des rencontres. Les membres ont été invités à se présenter et à partager leurs attentes envers le processus.

La séance comprenait trois présentations suivies de périodes de questions et réponses. Premièrement, Lisa Taylor, anciennement avocate et journaliste au réseau CBC, a défini l'enjeu de la mésinformation et a souligné les moyens possibles de s'attaquer au problème. Deuxièmement, Jane Lytvynenko, reportrice primée, a parlé de la désinformation sur les réseaux et des menaces qu'elle représente pour la société et la démocratie. Troisièmement, Gallit Dobner, directrice du Centre pour la politique numérique internationale d'Affaires mondiales Canada, a aidé les membres à comprendre les dangers de la désinformation parrainée par des états étrangers et la difficulté d'y répondre au niveau national.

La séance comprenait une discussion en petits groupes durant laquelle les membres de l'Assemblée ont parlé de leurs propres expériences avec la mésinformation sur l'Internet et de leurs plus grandes préoccupations en fonction de ce qu'ils ont entendu des présentateurs de la journée.

Séance 2 : samedi 23 octobre 2021

Peter MacLeod, président de l'Assemblée, et Émilie Hervieux, coanimatrice, ont amorcé la deuxième rencontre virtuelle en accueillant les membres, en présentant un sommaire de ce qui a été discuté à la séance précédente et en soulignant brièvement les mesures sanitaires mises en place pour les rencontres en personne à Ottawa le mois prochain.

La séance comprenait trois présentations suivies de périodes de questions et réponses. Premièrement, Cara Zwibel, directrice du programme des libertés fondamentales de l'Association canadienne des libertés civiles, a discuté des principes juridiques pertinents qui entourent la réglementation des fausses informations en ligne. Deuxièmement, Anne-Marie Boisvert, spécialiste en droit pénal et professeure à l'Université de Montréal, a présenté les nuances de l'élaboration de nouvelles lois pour imposer des sanctions aux personnes ou organisations qui propagent de fausses informations en ligne. Troisièmement, Kent Roach, professeur de droit à l'Université de Toronto, a parlé d'autres recours juridiques et d'options qui pourraient aider à réglementer la désinformation sans recourir au droit pénal.

La séance comprenait deux discussions en petits groupes durant lesquelles les membres ont examiné dans quelles circonstances la désinformation devrait être traitée par le droit pénal et dans quelles circonstances d'autres options juridiques sont préférables. Un représentant de chacun des groupes a partagé les points de vue de son groupe en plénière en conclusion des activités de la journée.

Séance 3 : samedi 6 novembre 2021

La troisième rencontre virtuelle s'est amorcée par la présentation d'un sommaire général de la séance précédente, plus particulièrement des différents niveaux des instruments juridiques pour s'attaquer à la désinformation. Peter McLeod, président de l'Assemblée, et Émilie Hervieux, coanimatrice, ont également passé en revue le mandat de l'Assemblée, souligné l'ordre du jour général de la journée et invité les membres à faire part de leurs réflexions sur ce qu'ils ont entendu jusqu'à présent.

La séance comprenait deux présentations suivies de périodes de questions et réponses. Premièrement, Karim Benyekhlef de la Faculté de droit de l'Université de Montréal a partagé ses réflexions sur la réglementation de la désinformation en ligne. Deuxièmement, Ph.D Heidi Tworek, professeure agrégée d'histoire internationale et politiques publiques à l'Université de Colombie-Britannique, a partagé des idées et des exemples de la manière dont les plateformes pourraient être réglementées à l'échelle internationale.

La séance comprenait deux discussions en petits groupes après les présentations, suivies d'une discussion du groupe en entier ou en séance plénière. Les membres de l'Assemblée ont partagé leurs réflexions sur les objectifs qui devraient guider les efforts pour contrer la désinformation au Canada et les leçons qui peuvent être tirées de l'expérience des autres pays.

Séance 4 : mercredi 17 novembre 2021

Le premier rassemblement en personne de l'Assemblée fut une rencontre informelle durant laquelle les membres ont partagé un repas et se sont rencontrés pour la première fois. Ils ont écouté Ed Greenspon, président et chef de la direction du Forum des politiques publiques, qui les a remerciés de leur participation bénévole et souligné la difficulté de la tâche à accomplir. Les membres ont fait connaissance durant le souper, parlant d'où ils venaient, des raisons pour lesquelles ils se sont portés volontaires, de la façon dont ils espèrent contribuer au mandat de l'Assemblée et des conseils qu'ils ont reçus de leurs amis et de leur famille à la maison.

Séance 5 : jeudi 18 novembre 2021

La première journée complète des séances de travail s'est amorcée par l'établissement de la seule véritable règle de base : se respecter les uns les autres est de la plus haute importance. Peter et Émilie ont passé en revue les apprentissages qui ont été présentés lors des séances virtuelles. Le premier présentateur de la journée fut Richard Fadden, ancien conseiller à la sécurité nationale du premier ministre et directeur du Service canadien du renseignement de sécurité (SCRS). M. Fadden a partagé ses préoccupations sur la mesure dans laquelle la désinformation fait partie d'une politique étrangère claire de la part de certains acteurs étatiques et la manière dont une série de réglementations, de recours juridiques et de diplomatie seront nécessaires dans un effort concerté pour gérer la menace. Il a proposé des suggestions au groupe d'un point de vue de sécurité nationale et offert un contexte plus international de l'enjeu.

Les membres de l'Assemblée ont ensuite travaillé en petits groupes afin d'établir les valeurs qui selon eux, devraient guider leur approche envers la réglementation de la diffusion de désinformation en ligne. Ces travaux ont donné lieu à la définition de sept valeurs prioritaires.

Les membres ont écouté Laura Tribe, directrice générale d'OpenMedia, qui a parlé des trois principes du travail de son organisation : maintenir l'Internet ouvert, abordable et exempt de surveillance. Elle a fait la promotion d'une approche centrée sur l'utilisateur pour la réglementation qui accorde la priorité à la transparence, à la responsabilisation de l'utilisateur et à la liberté d'expression.

Pour terminer, les membres ont écouté un discours-thème et ont participé à une période animée de questions et réponses avec Michael Geist, professeur de droit à l'Université d'Ottawa et titulaire de la Chaire de recherche du Canada sur l'Internet et la Loi sur le commerce électronique, de même que collaborateur au *The Globe and Mail* et animateur de l'émission en baladodiffusion *Law Bytes*. Le professeur Geist a donné un aperçu de la portée de l'enjeu, de l'approche entreprise par le Canada et d'une variété de suggestions,

notamment : la transparence, la responsabilité d'entreprise, le refus de permettre aux organisations de profiter de la mésinformation; la responsabilisation; une réforme juridique incluant le respect de la vie privée et la gouvernance des données, la responsabilité des plateformes et la loi sur la concurrence et la responsabilité individuelle.

Séance 6 : vendredi 19 novembre 2021

La séance du vendredi s'est amorcée avec des réflexions des membres sur la journée de travail précédente et des observations d'invités spéciaux, dont des fonctionnaires et des membres du personnel de bureaux des députés et des sénateurs.

Eve Gaumond, universitaire, de l'Université Laval et collaboratrice au blogue *Lawfare*, et Michele Austin, cheffe de la politique chez Twitter Canada, ont partagé leurs réflexions sur le sujet.

Mme Gaumond a donné des suggestions concrètes pour des options de réglementation, notamment : réglementer les hypertrucages, donner plus de contrôle aux utilisateurs sur leurs expériences et sur leurs données, renforcer les lois du respect de la vie privée afin d'interdire l'usage de données personnelles pour le microciblage et instituer une version plus pointue de l'article 91(1) de la Loi électorale du Canada.

Mme Austin a parlé de ce que fait Twitter pour protéger les utilisateurs, dont la fonction de « rapport » et la capacité d'activer et de désactiver les algorithmes. Elle a également admis qu'ils voudront toujours éloigner certains éléments de leur produit et leurs algorithmes de l'examen du public. Elle a reconnu que la désinformation peut créer d'importants dommages, mais que la plateforme de Twitter a aussi fait beaucoup de bien dans le monde, notamment avec les mouvements *Printemps arabe* et *#MeToo*.

Tenant compte de tout cela, les membres ont ensuite discuté des menaces les plus importantes que la désinformation représente pour le gouvernement, la société, les personnes, les familles et les entreprises. Après avoir travaillé à la définition et à la consolidation, huit menaces potentielles ont été identifiées et précisées. Le groupe a continué sa discussion en établissant les raisons pour lesquelles les Canadiens doivent se soucier de ces menaces, des facteurs à l'origine de ces menaces et des recours qui pourraient être envisagés pour y répondre.

Séance 7 : samedi 20 novembre 2021

Cette journée a été entièrement consacrée aux options de politiques pour s'attaquer aux menaces identifiées précédemment et les gérer. Après la suggestion d'une variété de recours possibles, six objectifs très importants ont été établis : une réforme juridique, des exigences et des mesures de contrôle pour les utilisateurs, la recherche, l'éducation et la conscientisation du public, des normes et informations sur les plateformes et la surveillance réglementaire.

Les membres ont travaillé en petits groupes, chacun se consacrant à l'un des objectifs ci-haut pour préciser des recommandations d'options de politiques. Au terme d'une longue délibération et discussion comprenant des présentations à l'ensemble du groupe et les commentaires, 27 recommandations ont été formulées.

Séance 8 : dimanche 21 novembre 2021

À la dernière journée de l'Assemblée, le groupe a affiné ses recommandations et les membres ont précisé où ils en sont en tant qu'individus et en tant que groupe, leurs raisons de s'être portés volontaires, ce qu'ils ont appris tout au long du processus et pourquoi ils sont d'avis que le gouvernement doit agir.

L'Assemblée s'est conclue par une présentation aux membres de la Commission canadienne sur l'expression démocratique, de fonctionnaires, de membres du Forum des politiques publiques et d'autres parties concernées. Les membres ont répondu aux questions de l'auditoire et ont été officiellement remerciés avec un certificat de reconnaissance.

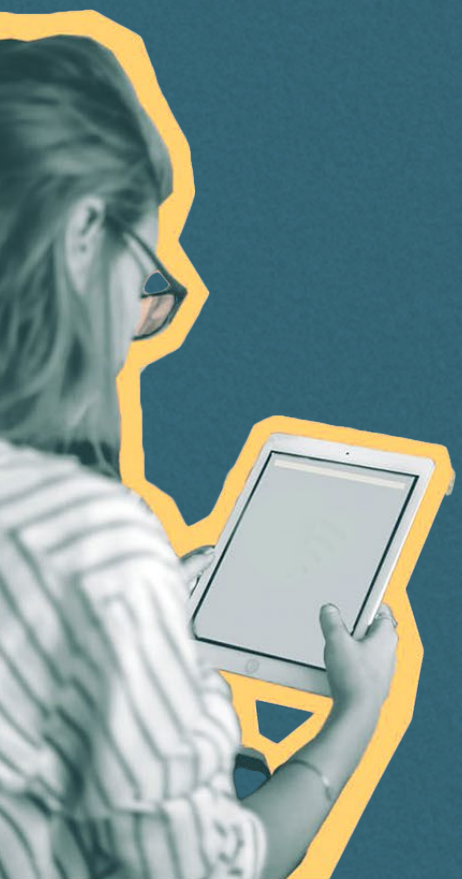

LE RAPPORT DE L'ASSEMBLÉE CITOYENNE SUR L'EXPRESSION DÉMOCRATIQUE

PARTIE 1 : QUI SOMMES-NOUS

Nous sommes un groupe diversifié composé de 42 Canadiens provenant de tous les coins de notre vaste pays. Tout comme le Canada, nous représentons des identités autochtones et non autochtones, de même que des Canadiens nouvellement arrivés et des citoyens établis de longue date. Nous sommes diversifiés sur les plans de l'ethnie, de l'âge, du genre et, plus important encore pour ce processus, de notre pensée, de nos idées et de nos expériences avec les plateformes numériques.

Nous venons de différents horizons, y compris de pays non démocratiques, et nous nous trouvons de tous les côtés de l'éventail politique.

Nous avons observé l'impact négatif que continue d'avoir la désinformation dans nos vies et nous espérons faire partie de la solution pour générer un changement positif et aider à bâtir un Canada plus fort.

Nous sommes privilégiés d'avoir vu l'excellente qualité du travail que nos efforts combinés ont permis de réaliser.

Ensemble, nous nous exprimons d'une seule voix!

PARTIE 2 : POURQUOI NOUS SOMMES-NOUS PORTÉS VOLONTAIRES

Nous nous sommes portés volontaires parce que nous sommes préoccupés et parce que nous voulons améliorer et protéger l'état de l'expression démocratique au Canada, aujourd'hui et pour les générations à venir.

Nous nous portons volontaires par souci personnel et de responsabilité sociale dans l'objectif commun de renforcer notre démocratie et de préserver son caractère éthique.

Nous exerçons notre devoir civique en participant directement au processus démocratique, souhaitant améliorer l'état de l'expression démocratique au Canada.

Nous nous sommes portés volontaires en tant qu'individus et sommes devenus un groupe.

PARTIE 3 : CE QUE NOUS AVONS APPRIS

La vitesse de l'Internet transforme le paysage du Canada en un monde entier avec tous les impacts et les effets que cela implique. L'information et la désinformation n'ont pas de frontières nationales dans notre monde en ligne. Cela étant dit, tandis que la désinformation touche tous les Canadiens, ses effets sur les communautés sont différents, causant des préjudices particuliers aux communautés des Premières Nations, aux Canadiens nouvellement arrivés et aux groupes marginalisés.

La menace à laquelle nous faisons face est une désinformation ciblée et délibérée, provenant de sources étrangères et nationales qui visent à déstabiliser la société canadienne et à miner la confiance dans les institutions canadiennes. Ces campagnes systémiques peuvent exister sous forme du prolongement de la politique étrangère de certains acteurs étatiques. Tandis que l'étendue de nos lois sur la liberté d'expression est à la base de ce qui fait de nous des Canadiens, elle nous rend aussi vulnérables à ces types d'attaques de désinformation.

La technologie et la culture évoluent à un rythme que les lois canadiennes n'arrivent pas à suivre. Nos lois doivent être rapidement révisées et mises à jour. Toutefois, l'impact de ce que le Canada peut faire seul est limité puisque les plateformes numériques sont exploitées à l'échelle internationale dont les sièges sociaux sont principalement dans d'autres juridictions.

De plus, les intentions des entreprises de médias numériques sont axées sur les profits, et non pas sur le bien-être individuel ou sociétal. Chaque plateforme ayant son propre modèle de gestion, la réglementation et les lois doivent être suffisamment flexibles pour s'appliquer à l'ensemble des différentes plateformes et différentes formes d'interactions sociales.

L'ampleur et l'étendue du problème sont révélatrices.

Il n'y a pas de solutions faciles et le problème ne pourra être abordé avec une seule politique, mais plusieurs idées sont viables. Plus importante encore est la priorité qui doit être accordée à une approche de collaboration nationale et internationale pour régler le problème.

PARTIE 4 : POURQUOI NOUS CROYONS QUE LE GOUVERNEMENT DOIT AGIR

À titre de membres de l'Assemblée citoyenne sur l'expression démocratique, nous provenons de partout au Canada et représentons toutes les générations, les horizons et les expériences. Malgré nos différences, nous sommes tous d'accord — et croyons que les Canadiens le sont aussi — qu'il faut agir maintenant pour contrer la désinformation.

La démocratie est une valeur canadienne. Elle est fragile et elle a doit être protégée. La désinformation mine la confiance du public, elle menace nos institutions démocratiques et elle risque de déstabiliser notre société. La désinformation peut perturber le discours public sur n'importe quelle question, rendant les progrès plus difficiles. S'attaquer à la désinformation doit être une priorité publique.

La menace est réelle.

Nous avons vu des exemples de conséquences réelles dans d'autres pays, et des dommages causés par la désinformation. Nous savons que la menace est là, chez nous et à l'étranger. Nous avons vu la voie devant nous et nous devons modifier notre trajectoire maintenant.

Nous avons été réactifs. Jusqu'à présent, les plateformes de médias sociaux ont été laissées sans surveillance. La profitabilité a pris le dessus sur le respect de la vie privée et la propriété des données. La protection inadéquate des données et le manque de reconnaissance de nos droits à la vie privée nous ont déresponsabilisés. Il est grand temps d'opter pour une approche proactive pour le bien du public.

Les Canadiens doivent reprendre le contrôle et s'exprimer.

Cette menace ne guette pas que les Canadiens qui sont actifs sur les plateformes numériques en ligne. Les impacts se répercutent sur plusieurs générations. Nous devons acquérir des compétences de littératie numérique pour remettre en question ce que nous voyons en ligne et pour discerner ce qui est crédible de ce qui ne l'est pas.

Nous reconnaissons tous que la technologie évolue rapidement. Nous devons aussi reconnaître qu'elle peut changer notre vie tout aussi rapidement. La technologie a changé dans le temps qu'il vous a fallu pour lire ces mots. Nous ne pouvons plus nous permettre d'attendre.

Nous ne pouvons attendre de trouver la solution parfaite. Le moment d'agir est maintenant.

PARTIE 5 : VALEURS

Les membres de l'Assemblée ont jugé essentielles les valeurs suivantes pour guider leur travail, lesquelles ont été tenues en compte dans les recommandations à la partie 7.

5.1 Transparence

La transparence assure le libre accès à l'information dans un format convivial, facilement accessible et concis. Elle stimule la confiance sociétale et donne des moyens aux utilisateurs individuels, aux chercheurs et aux décideurs pour faire des choix éclairés.

5.2 Faisabilité

Des politiques et des interventions réalisables n'excèdent pas les ressources humaines et financières disponibles et sont créées avec des échéances réalistes et des mesures proportionnelles aux besoins.

5.3 Vie privée et protection de l'utilisateur

La protection des utilisateurs donne des moyens aux citoyens canadiens, surtout aux populations vulnérables et marginalisées, pour tenir les personnes et les organisations responsables de toute forme indue de préjudices. Les individus doivent détenir leurs données et être capables de contrôler les personnes et les organisations qui peuvent les utiliser et y accéder.

5.4 Dynamique

Des politiques et des interventions dynamiques répondent aux besoins du contexte technologique d'aujourd'hui tout en pouvant être adaptées aux changements qui s'opèrent dans la société. Ces politiques doivent être l'objet d'évaluation et de révision sur une base régulière.

5.5 Éthique

La pratique éthique vise à ne pas causer de dommages aux individus ou au public. Les dommages peuvent être physiques, émotionnels, mentaux, politiques ou financiers. La pratique éthique est à la base de valeurs telles que la responsabilisation et la transparence et comprend le devoir d'agir de manière responsable dans tous les environnements en ligne.

5.6 Expression

L'expression préserve la Charte des droits, comme la liberté fondamentale d'exposer et d'exprimer ses opinions, dans la mesure permise par la loi.

5.7 Responsabilisation

Les individus et les plateformes doivent assumer les conséquences de leurs actes qui ne sont pas éthiques, responsables et transparents. Les conséquences devraient varier proportionnellement en fonction de l'étendue de l'infraction et du type d'auteur.

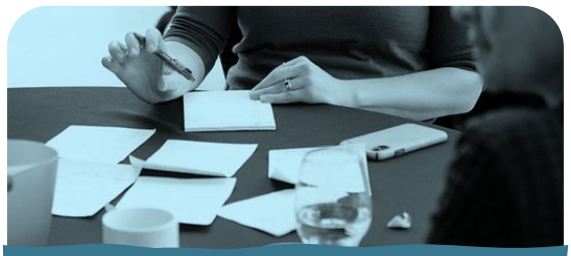

PARTIE 6 : MENACES

6.1 Sécurité nationale

La désinformation est une question de sécurité nationale. Les acteurs étrangers et nationaux utilisent les plateformes de médias sociaux pour semer le doute, alimenter les divisions et créer de l'instabilité sociale. Nous comprenons que le Canada est vulnérable aux campagnes ciblées qui minent la confiance dans notre système démocratique et l'ordre social. Ceci concerne les Canadiens parce que la désinformation d'acteurs étatiques et non étatiques peut mettre en péril notre démocratie, notre liberté, notre prospérité et notre façon de vivre.

6.2 Pertes financières et préjudices

Les personnes, les entreprises et les organisations sont vulnérables à la perte de revenus ou d'actifs si elles sont ciblées par de la désinformation. Les personnes vulnérables sont plus susceptibles d'être ciblées par des arnaques qui entraînent des pertes financières. L'atténuation et la réparation des dommages causés par la désinformation constituent un fardeau financier en lui-même.

6.3 Santé et bien-être

La désinformation est une menace à notre santé et à notre bien-être parce qu'elle peut causer des dommages physiques, mentaux et développementaux.

- Les dommages à la santé physique peuvent survenir lorsqu'une personne est induite en erreur par des informations scientifiques ou médicales erronées;
- Les dommages à la santé mentale ou psychologique peuvent survenir lorsqu'une personne est la cible de désinformation qui cherche à marginaliser ou harceler une personne ou un groupe;
- Les dommages développementaux peuvent nuire aux enfants et aux jeunes qui apprennent, socialisent et interagissent avec le monde par le biais des médias sociaux.

La vitesse avec laquelle la désinformation se propage et la portée des plateformes de médias sociaux minent la confiance des gens dans les professionnels de la santé.

6.4 Polarisation et division sociale

La désinformation accroît la polarisation et les divisions au sein de la société. Elle accroît la perception de menaces entre les groupes, créant un discours « moi contre les autres ». Ceci réduit notre capacité de parler librement les uns avec les autres. Dans une société diversifiée comme le Canada, ces divisions doivent être évitées afin de mieux protéger la société démocratique et les communautés vulnérables.

Les Canadiens doivent se méfier de la polarisation et de la division sociale parce qu'elles favorisent des attitudes agressives qui nuisent à la confiance dans nos relations entre nous et dans nos structures politiques et institutionnelles.

Éventuellement, elles entraînent de la confusion, de la colère et un désengagement et affaiblissent notre société démocratique. La désinformation détruit les systèmes démocratiques et la diversité des opinions.

6.5 Radicalisation et arsenalisation de la désinformation

Les campagnes de désinformation peuvent inciter les gens et les groupes à commettre des actes violents, haineux ou extrêmes. L'accès inconditionnel à des sources d'informations néfastes et l'amplification de la désinformation peut mettre en danger la sécurité des Canadiens, la cohésion au sein de la société et notre équilibre démocratique. Nous croyons que le maintien d'une cohésion sociale et une meilleure information du public doivent être des objectifs explicites des politiques gouvernementales pour combattre la désinformation.

6.6 Discrimination et victimisation

La désinformation alimente la discrimination et la victimisation et touche disproportionnellement les femmes, les minorités et autres groupes marginalisés. Les Canadiens doivent comprendre que ces effets ne sont pas ressentis de manière égale, et que la discrimination a finalement une incidence sur tout un chacun et peut créer une réaction en chaîne qui affaiblit notre société. Nous avons besoin de politiques qui aident à protéger les personnes les plus vulnérables et qui permettent un recours et un accès à la justice.

6.7 Réputation et intégrité de l'information

Les campagnes de désinformation peuvent causer de profonds dommages à la réputation d'une personne ou d'une organisation, et miner la confiance dans les sources traditionnelles d'information. Nous notons un effet particulier sur les personnalités publiques — y compris des personnalités politiques et des militants — où de fausses allégations ou informations peuvent nuire considérablement à la réputation. Tristement, la désinformation et le scandale attirent et mobilisent les gens, et les plateformes de médias sociaux jouent un rôle sans précédent pour amplifier ces préjudices.

6.8 Participation démocratique et confiance du public

La désinformation peut freiner la participation démocratique et provoquer du cynisme et du désengagement. Elle ternit l'expertise et mine la confiance dans les institutions de la société. Elle décourage la prise de décisions informées et le sens civique. Nous sommes préoccupés par la fragilité de notre démocratie et les menaces auxquelles elle est confrontée. La désinformation est toxique et exige une intervention robuste.

PARTIE 7 : RECOMMANDATIONS

RECHERCHE

7.1 Nous exhortons le gouvernement fédéral à financer un centre de recherche indépendant afin d'examiner les effets sociaux des réseaux numériques et de l'intelligence artificielle.

7.2 Nous exhortons les trois Conseils des organismes fédéraux de financement de la recherche nationale d'accorder la priorité à l'expansion de l'initiative *Imaginer l'avenir du Canada* ou des projets similaires comme *Just Tech* afin de promouvoir la recherche interdisciplinaire qui examine la propagation de la désinformation en ligne : comprendre comment elle survient, les personnes qui sont les plus ciblées et touchées et les dommages qui en découlent. Ceci est nécessaire pour guider les politiques et mieux comprendre l'impact social et commercial de la désinformation.

7.3 Nous insistons sur la création d'un nouvel organisme professionnel pour les développeurs de logiciels et les ingénieurs informaticiens au Canada visant à soutenir leurs propres normes de pratique professionnelle et éthique. Ceci peut s'appuyer sur les efforts en cours au Institute of Electrical and Electronics Engineers et sur la reconnaissance de l'évolution du domaine de même que son impact social.

7.4 Nous exhortons les établissements postsecondaires canadiens à renforcer leurs formations et les lignes directrices en matière d'éthique de recherche relativement au développement de logiciels et à l'intelligence artificielle de sorte qu'elles soient comparables à d'autres études de recherche à caractère sensible. Ceci est nécessaire parce que le développement de logiciels et de l'intelligence artificielle n'est pas adéquatement couvert par les lignes directrices actuelles en matière d'éthique de recherche. Cela souligne également que les réseaux numériques ont de profonds impacts, ce qui justifie d'y porter davantage attention et d'effectuer un examen plus approfondi.

SURVEILLANCE RÉGLEMENTAIRE

7.5 Nous exhortons le gouvernement canadien à financer un organisme de réglementation du numérique indépendant qui se consacre à aider à combattre les effets et la prévalence de la désinformation. Un tel organisme favorisera la participation de parties prenantes, dont les membres du public, des chercheurs et des représentants du domaine juridique et de l'industrie.

L'organisme de réglementation pourrait :

a. Adopter un code de conduite multiplateformes comprenant des obligations proportionnées à la taille et à l'étendue de la plateforme;

b. Enquêter sur les plaintes contre les plateformes par le biais d'un appareil judiciaire en ligne qui permet un accès rapide à la justice et favorise la responsabilisation;

c. Assurer que les plateformes se conforment à leurs propres codes de conduite et fournir un recours à la loi de même que des mécanismes d'application de la loi pour imposer la conformité;

d. Fournir une coordination critique avec différents ministères gouvernementaux, autres organismes gouvernementaux et d'application de la loi;

e. Compiler et publier un rapport annuel qui rend compte du nombre, de la nature et des conclusions des plaintes.

7.6 Nous exhortons le gouvernement fédéral à nommer un envoyé spécial sur la désinformation. Cet envoyé favorisera le dialogue avec les plateformes de médias sociaux, les gouvernements étrangers et les organismes multilatéraux dans l'effort d'identifier les menaces ainsi que les possibilités de coopérer pour trouver des solutions au défi mondial de la désinformation.

7.7 Nous insistons sur la création d'un forum international sur la désinformation dans le but d'assurer une plus grande coopération et des ententes à réduire la prévalence de la désinformation.

NORMES ET INFORMATIONS SUR LES PLATEFORMES

7.8 Nous exhortons le gouvernement à mandater un organisme de réglementation du numérique afin d'identifier les sources de désinformation nuisible et d'exiger des plateformes qu'elles les signalent au moyen d'étiquettes et d'alertes uniformisées.

7.9 Nous exhortons le gouvernement à mandater l'organisme de réglementation du numérique d'exiger des plateformes de divulguer les activités de retrait de sorte d'éviter un zèle excessif dans la suppression de contenus et de protéger la liberté d'expression.

7.10 Nous exhortons le gouvernement à mandater les plateformes à suivre la désinformation et à travailler avec l'organisme de réglementation du numérique pour apporter des changements aux algorithmes afin de réduire la prévalence de la désinformation.

7.11 Nous exhortons le gouvernement à obliger les plateformes à partager avec l'organisme de réglementation du numérique et des chercheurs accrédités les informations qui démontrent le fonctionnement de leurs algorithmes. Ces informations doivent être fondées sur des

preuves et être vérifiables, montrer la manière dont les données démographiques sont ciblées et la façon dont les informations sont amplifiées, et les diverses tendances dans les interactions.

RÉFORMES JURIDIQUES

7.12 Nous exhortons le gouvernement et les législateurs à fournir une définition technique et juridique de la désinformation, ainsi que des préjudices en ligne dans le but d'établir des normes et des règlements.

7.13 Nous exhortons le gouvernement fédéral à raviver l'article 91(1) de la Loi électorale du Canada, lequel réfère à la réintégration de l'expression « en connaissance de cause » de sorte à préciser l'intention relativement aux fausses déclarations concernant les candidats politiques.

7.14 Nous exhortons le gouvernement fédéral à réviser et à mettre à jour la Loi électorale du Canada afin de permettre aux organismes d'application de la loi de tenir responsables les personnes qui organisent des campagnes de désinformation qui visent à miner l'intégrité électorale, tout en protégeant les déclarations exprimées de bonne foi, en tant que commentaire loyal, en plaisantant ou en parodiant.

7.15 Nous exhortons le gouvernement à réviser et à renforcer la protection des dénonciateurs afin de protéger les personnes qui peuvent démontrer que les actions de l'entreprise contribuent intentionnellement à la prévalence de désinformation.

7.16 Nous exhortons le gouvernement à restructurer le Code criminel afin de pouvoir poursuivre les organisations et les individus au pays qui complotent avec les autres pour créer des campagnes de désinformation, telles que définies par le Parlement, lesquelles causent des dommages considérables à l'intérêt du public.

7.17 Nous exhortons le gouvernement à étudier et à mettre des mesures en place afin de mieux protéger les personnes mineures de la désinformation et des préjudices qui y sont associés, y compris de révoquer la capacité des plateformes de cibler individuellement les personnes mineures et de leur adresser directement des publicités.

7.18 Nous croyons que toute nouvelle réglementation numérique doit être appuyée par des sanctions importantes et proportionnées et que les règlements seront plus efficaces s'ils sont entrepris à l'unisson avec d'autres juridictions.

EXIGENCES ET CONTRÔLE DES UTILISATEURS

7.19 Nous exhortons les organismes de réglementation à exiger l'usage d'un langage clair dans les conditions de service des plateformes numériques.

7.20 Nous demandons au gouvernement canadien d'établir le cadre de réglementation nécessaire pour donner

aux utilisateurs la pleine propriété et contrôle de leurs données. Cette structure permettrait :

a. De changer la façon dont les données des utilisateurs sont recueillies et partagées en mettant en place la protection des données personnelles par défaut;

b. D'insister pour que les utilisateurs donnent leur accord à la collecte et au partage des données, tout en assurant que ceux qui ne donnent pas leur accord peuvent quand même accéder à une grande partie des services des plateformes. (Les plateformes peuvent exiger la collecte de données pour offrir certains services en particulier.)

c. D'assurer que toutes les données recueillies par défaut sont absolument nécessaires.

7.21 Nous croyons aussi que les Canadiens doivent pouvoir façonner leurs expériences en ligne et être appelés à fournir un consentement éclairé avant que le contenu issu par des algorithmes soit affiché. Les utilisateurs doivent pouvoir retirer leur consentement à l'égard de certains mots-clés, sujets, phrases, etc.

ÉDUCATION ET SENSIBILISATION DU PUBLIC

7.22 Nous demandons au gouvernement fédéral de financer un nouveau centre canadien de prévention de la désinformation. Nous croyons qu'une organisation dotée des ressources nécessaires doit exister avec le mandat d'éduquer le public sur la désinformation.

Ce centre canadien de prévention de la désinformation serait établi à titre de division indépendante de l'organisme de réglementation du numérique.

7.23 Le centre produira de nouveaux outils et des ressources pour aider les Canadiens à être mieux informés et capables de discerner les fausses informations. Il produira également du matériel destiné aux programmes scolaires ainsi que pour les programmes communautaires destinés aux adultes et personnes aînées.

7.24 Ce Centre mènera aussi plusieurs initiatives visant à sensibiliser et éduquer les Canadiens sur les risques et dangers de la désinformation, notamment :

a. Une campagne de sensibilisation à grande échelle sur la désinformation et les compétences numériques. Cette campagne d'éducation du public doit s'étendre à toutes les caractéristiques démographiques, exigeant ainsi une approche à multiples moyens de communication parce que notre population consulte les médias de plusieurs façons différentes. Les plateformes multiples recommandées pour cette campagne de communication de masse comprennent :

- Des messages en ligne, à la télévision, à la radio et dans les journaux;
- Une semaine de sensibilisation;
- Des messages d'intérêt public.

7.25 Les trousses d'information doivent être créées et fournies à diverses parties prenantes (individus, enfants, parents, fournisseurs de services communautaires, éducateurs, groupes commerciaux, etc.). Ces trousses comprendront une définition de la désinformation ainsi que les ressources offertes à ceux qui souhaitent en apprendre davantage et aborder cet enjeu.

7.26 Nous exhortons également les provinces et les territoires à s'attaquer à la désinformation et à la sécurité numérique dans les programmes actuels destinés à une variété de groupes d'âge. Joindre les plus jeunes groupes d'âge est important parce que cela aidera à développer leurs compétences en pensée critique et à réduire la victimisation future.

7.27 Nous exhortons les gouvernements à investir dans l'information de qualité et le journalisme de bonne réputation à l'échelle nationale, régionale et communautaire. Les articles de presse doivent contenir des identifiants qui permettent de les suivre et de les valider facilement. Le journalisme de qualité est essentiel pour assurer que les gens ont accès à des informations vérifiables et dignes de confiance.

ANNEXES

RAPPORTS MINORITAIRES

Les membres ont été encouragés à exprimer librement leurs points de vue tout le long du processus de l'Assemblée. Les discussions étaient animées, mais respectueuses lors de chacun des débats. Malgré quelques divergences d'opinions, chaque membre de l'Assemblée a approuvé les recommandations de ce rapport final. Toutefois, les membres qui souhaitent mettre en évidence des points d'accord et de désaccord ont également eu la possibilité de rédiger un rapport minoritaire, ou d'inclure leurs propres commentaires.

Keith Sheppard :

J'ai été très satisfait du processus dans son ensemble. L'Assemblée était bien organisée. Les présentateurs invités et les discussions qui ont suivi étaient très informatives.

Dawn Sugimoto :

En ce qui concerne les recommandations de l'Assemblée en matière d'éducation et de sensibilisation du public (7.23 et 7.24), je suggère que l'organisme de réglementation exige des plateformes en ligne d'utiliser leurs algorithmes pour cibler des messages d'intérêt public gratuits en lien avec les ressources éducatives créées par le nouveau centre. Nous savons que ces algorithmes réussissent très bien à cibler le contenu adapté à l'âge et aux intérêts de chacun. Ce contenu annoncé doit être considéré comme une responsabilité sociale de l'industrie et il doit être fourni sans frais aux contribuables. Le message occasionnel (« Une partie de ce que vous avez lu n'est pas véridique. Pour en savoir plus … ») fournirait également un moment de pause, nous empêchant de partager immédiatement des informations sans en avoir vérifié la source et la fiabilité. Nous devons exploiter le pouvoir de ces algorithmes pour éduquer et sensibiliser le public tandis que nous visons une plus grande transparence et un meilleur contrôle des utilisateurs sur leurs applications.

Yvan Gosselin :

Notre priorité est de protéger et de promouvoir l'intégrité des citoyens qui vivent dans une société démocratique. L'Assemblée a représenté notre action collective et elle a contenu et protégé notre liberté individuelle. Il est toujours possible d'améliorer notre discours démocratique, mais qu'en est-il de nos vraies convictions dans la nécessité d'agir?

L'Assemblée est un messager d'une société démocratique qui propose une approche réaliste centrée sur l'humain pour une action immédiate. Elle est une lueur dans un monde obscur de mensonges et de désinformation. Ces mensonges sont comme un virus qui détruit l'intégrité du bien-être des gens qui forment notre démocratie.

L'Assemblée citoyenne sur l'expression démocratique représente la nature de notre pensée démocratique et l'âme de notre société canadienne. Elle met l'accent sur l'importance d'agir.

Nous avons suffisamment discuté, le moment est venu d'agir contre la désinformation.

Parlons moins et agissons plus.

James Davies :

Je ne suis pas d'accord avec l'utilisation des mots « comploter avec les autres » dans la recommandation 7.16. Le complot est déjà défini dans l'article 465 du Code criminel du Canada et il n'est pas nécessaire d'inclure ce terme ici puisqu'il est une partie inhérente de tout acte criminel ou délit mineur du Code criminel. Plus précisément, en laissant les choses telles quelles, cela signifie que les personnes qui commettent cette infraction seront exemptées de poursuite à moins d'avoir comploté avec les autres. Le point saillant est « préjudice considérable », lequel devra être prouvé et lequel pourrait empêcher toute poursuite pour des infractions mineures ou négligeables.

André Cyr :

Je souhaite remercier votre équipe entière pour tout le travail effectué afin de rendre possible cette Assemblée citoyenne sur l'expression démocratique.

Tout a été bien préparé, avec logique et promptitude, y compris la nourriture (comme Obélix le dit si bien dans *Asterix* : Quand l'appétit va, tout va!), les présentateurs invités, les différents groupes de discussions et les sujets des discussions. Je me suis senti à l'aise tout au long du processus dans notre groupe qui représentait tout le Canada.

Par vos assemblées, vous aidez à rendre le monde meilleur, pas seulement au Canada, mais aux quatre coins du globe.

Nous avons une longue route à faire. Chaque pas sur cette route nous apporte un peu plus de lumière et des connaissances pour essayer de vivre mieux au quotidien. Vous nous avez aidés à aller un peu plus loin sur cette route.

Si je peux citer la phrase de M. Neil Armstrong lorsqu'il a posé pied sur la lune : « C'est un petit pas pour l'Homme, mais un bond de géant pour l'humanité ».

Je vous dis humblement que ce fut un honneur pour moi de pouvoir participer à cette assemblée. Ce fut une expérience dont je me souviendrai le reste de ma vie.

Merci à vous tous.

GLOSSAIRE DES TERMES

Algorithme : En programmation informatique, un ensemble d'instructions pour effectuer une tâche précise. Les plateformes numériques et les moteurs de recherche utilisent des algorithmes propriétaires pour organiser et afficher du contenu et les résultats de recherche aux utilisateurs, en fonction des entrées pouvant inclure des données sur l'utilisateur et l'activité passée sur la plateforme.

Plateforme numérique : Une entreprise ou un service Internet duquel les utilisateurs inscrits publient des informations et communiquent en ligne, y compris les sites et les entreprises de médias sociaux populaires tels que Google, Facebook, Twitter, TikTok, et autres.

Désinformation : Des informations intentionnellement fausses ou trompeuses partagées pour faire de l'argent, exercer une influence sur les politiques ou délibérément causer des troubles, des dommages ou semer la défiance.

Appareil judiciaire en ligne : Un tribunal en ligne et accessible qui traite les plaintes concernant les discours dommageables, de même que d'autres violations des lois, des règlements et des normes qui gouvernent le domaine du numérique.

Littératie Internet (ou numérique) : Les connaissances, les compétences et les comportements requis pour accéder aux services et outils Internet et les utiliser, les médias sociaux, les plateformes numériques et les appareils qui se connectent à l'Internet, et autres technologies connexes. Ceci comprend la capacité de juger de manière adéquate la nature et la véracité du contenu.

Mésinformation : Fausses informations qu'une personne ne réalise pas qu'elles sont fausses ou trompeuses, souvent partagées par une personne qui a l'intention d'aider, qui a peur, qui tente de protéger les gens, pour le plaisir ou pour afficher son identité.

GLOSSAIRE DE DROIT

Droit administratif : Assure que le gouvernement traite les citoyens équitablement et légalement.

Loi électorale du Canada, L.C 2000, ch. 9

> 91(1) – Il est interdit à toute personne ou entité, pendant la période électorale, de faire ou de publier avec l'intention d'influencer les résultats d'une élection :
>
> (a) une fausse déclaration selon laquelle un candidat, une personne qui désire se porter candidat, le chef d'un parti politique ou une personnalité publique associée à un parti politique a commis une infraction à une loi fédérale ou provinciale ou à un règlement d'une telle loi, a été accusé d'une telle infraction ou fait l'objet d'une enquête relativement à une telle infraction;
>
> (b) une fausse déclaration concernant la citoyenneté, le lieu de naissance, les études, les qualifications professionnelles ou l'appartenance à un groupe ou à une association d'un candidat, d'une personne qui désire se porter candidat, du chef d'un parti politique ou d'une personnalité publique associée à un parti politique.

Droit civil : Un organisme de droit qui énonce des règles sur la résolution de litiges entre des personnes.

Loi constitutionnelle : Branche du droit issue de la common law ou une constitution écrite qui définit les pouvoirs exécutifs, législatifs et judiciaires et guide les devoirs et les droits des citoyens.

Code criminel : Le Code criminel du Canada est un recueil de lois fédérales qui fait état du droit pénal et des procédures au Canada. Le droit pénal interdit un comportement nuisible ou indésirable et établit les processus par le biais desquels la Couronne intervient.

Droit pénal : Un organisme de droit qui définit les comportements interdits par le Parlement parce qu'ils menacent ou causent des dommages à la sécurité publique et établit des sanctions pour ces actes.

Affaire Zundel [1992] 2 R.C.S. 731 : Une décision marquante de la Cour suprême du Canada qui a déclaré inconstitutionnel l'article du Code criminel qui prohibe la publication de fausses informations ou nouvelles sur la base qu'il brime la liberté d'expression de l'alinéa 2b) de la *Charte canadienne des droits et libertés.*

Article 181 du Code criminel du Canada : Diffusion de fausses nouvelles; quiconque publie volontairement une déclaration, une histoire ou une nouvelle qu'il sait fausse et qui cause ou est de nature à causer une atteinte ou du tort à quelque intérêt public, est coupable d'une infraction punissable et passible d'emprisonnement pour une durée n'excédant pas deux ans.

Cet article a été invalidé par la Cour suprême du Canada en 1992 dans l'affaire Zundel et officiellement supprimé du Code criminel en 2019.

PRINCIPAUX INTERVENANTS :

Le **Patrimoine canadien** et ses organismes du portefeuille jouent un rôle vital dans la vie culturelle, civique et économique des Canadiens. Les arts, la culture et le patrimoine représentent plus de 57 milliards de dollars en activités économiques au Canada et emploient près de 673 000 personnes dans de nombreux secteurs d'activités, notamment ceux du film et de la vidéo, de la radiodiffusion, de la musique, de l'édition, des archives, des arts de la scène, des établissements du patrimoine, des festivals et des célébrations.

Le **Bureau de la concurrence**, en tant qu'organisme d'application de la loi indépendant, veille à ce que les entreprises et les consommateurs canadiens prospèrent dans un marché concurrentiel et innovateur. Il est un organisme fédéral qui fait partie du portefeuille d'Innovation, Sciences et Développement économique Canada.

Dirigé par le commissaire de la concurrence, le Bureau est responsable de l'administration et de l'application de la *Loi sur la concurrence,* la *Loi sur l'emballage et l'étiquetage des produits de consommation* (sauf en ce qui concerne les denrées alimentaires), la *Loi sur l'étiquetage des textiles* et la *Loi sur le poinçonnage des métaux précieux.*

L'**Initiative de citoyenneté numérique** est une stratégie à volets multiples par l'entremise du ministère du Patrimoine qui vise à appuyer la démocratie et la cohésion sociale au Canada en renforçant la résilience des citoyens face à la désinformation en ligne ainsi qu'en établissant des partenariats pour soutenir un écosystème d'information sain.

L'Initiative de citoyenneté numérique soutient également une communauté de chercheurs canadiens qui font la promotion d'un écosystème d'information sain afin d'aider les Canadiens et le gouvernement à

comprendre la désinformation en ligne et son impact sur la société canadienne, et en retour, construire une base fondée sur des preuves afin d'établir les actions possibles et d'élaborer de futures politiques.

Le **Commissariat à la protection de la vie privée du Canada** offre des conseils et de l'information aux personnes sur la façon de protéger leurs renseignements personnels. Le Commissariat est également chargé de l'application de deux lois fédérales sur la protection de la vie privée : la *Loi sur la protection des renseignements personnels* et la *Loi sur la protection des renseignements personnels et les documents électroniques*, lesquelles établissent les règles que les institutions gouvernementales fédérales et certaines entreprises doivent suivre dans le traitement des renseignements personnels.

PRÉSENTATEURS INVITÉS

Treize experts ont généreusement donné de leur temps et partagé leurs connaissances avec l'Assemblée citoyenne sur l'expression démocratique. L'Assemblée remercie sincèrement chacun d'entre eux.

MICHELE AUSTIN

Michele Austin est cheffe de la politique chez Twitter Canada. Elle collabore étroitement avec des partenaires gouvernementaux, des parties prenantes politiques, des annonceurs et la société civile pour formuler des politiques qui respectent les principes d'un Internet ouvert tout en maintenant les conversations sécuritaires.

Michele apporte plus de 25 années d'expérience en communications et politiques dans son rôle chez Twitter. Elle a travaillé au niveau exécutif dans les secteurs public, sans but lucratif et privé. En 2006, elle est devenue la première femme cheffe de cabinet à Industrie Canada au gouvernement fédéral.

KARIM BENYEKHLEF

Karim Benyekhlef est professeur à la Faculté de droit à l'Université de Montréal depuis 1989. Il a été détaché au Centre de recherche sur le droit public en 1990 où il a occupé le poste de directeur de 2006 à 2014. Il a également été directeur du Groupe des lois stratégiques, changements et gouvernance. En même temps, il fut directeur scientifique au Centre d'études et de recherches internationales de l'Université de Montréal de 2009 à 2012. Il est actuellement directeur du laboratoire de cyberjustice qu'il a fondé en 2010.

ANNE-MARIE BOISVERT

Anne-Marie Boisvert est une spécialiste en droit pénal qui a amorcé sa carrière à la Faculté de droit de l'Université de Montréal en 1986. Elle a publié de nombreux articles sur la responsabilité criminelle; notamment sur les sujets de la fraude et de la responsabilité criminelle des personnes morales. La professeure Boisvert fut présidente pendant plusieurs années du Comité du droit pénal au Barreau du Québec, et a présidé un groupe de travail mandaté par le ministère de la Sécurité publique du Québec pour réviser les politiques provinciales sur la gestion des collaborateurs de la justice (la Commission Boisvert). Anne-Marie Boisvert est éditrice au *Canadian Criminal Law Review* depuis sa première parution en 1996.

GALLIT DOBNER

Gallit Dobner est directrice du Centre pour la politique numérique internationale d'Affaires mondiales Canada et responsable du mécanisme d'intervention rapide du G7 pour contrer les menaces étrangères à la démocratie, de même que d'enjeux de plus grande envergure à la croisée des politiques étrangères et des technologies. Elle a anciennement occupé le poste de conseillère politique à La Haye où elle fut chargée des relations bilatérales et des cours et tribunaux internationaux (2015 à 2019) et à Alger (2010 à 2012). Mme Gallit a aussi occupé le poste de directrice adjointe chez Affaires mondiales Canada pour divers dossiers de

sécurité internationale, y compris la lutte contre le terrorisme, le Moyen-Orient et l'Afghanistan. Avant cela, Mme Gallit fut analyste du Moyen-Orient au Bureau du Conseil privé du Canada.

RICHARD FADDEN

Richard Fadden fut conseiller à la sécurité nationale du premier ministre du Canada (2015 à 2016). Précédemment, il fut sous-ministre à la Défense nationale (2013 à 2015) et a occupé le poste de directeur du Service canadien du renseignement de sécurité (2009 à 2013). Il a aussi occupé le poste de sous-ministre de Citoyenneté et Immigration Canada (2006 à 2009) et de Ressources naturelles Canada (2005 à 2006). Il fut président de l'Agence canadienne d'inspection des aliments (2002 à 2005) et sous-greffier et conseiller juridique au Bureau du Conseil privé (2000 à 2002), au cours duquel il a assumé les responsabilités additionnelles de coordonnateur des renseignements pour la sécurité en 2001. Au cours de sa carrière, Richard a occupé une variété de postes au ministère des Affaires extérieures, au Bureau du vérificateur général du Canada, aux Ressources naturelles Canada et au Secrétariat du Conseil du Trésor. Il détient un diplôme universitaire supérieur en droit de l'Université d'Ottawa, un baccalauréat en droit de l'Université de Montréal et un baccalauréat ès arts en science politique de l'Université McGill. Il a été nommé officier de l'Ordre du Canada en 2017.

EVE GAUMOND

Eve Gaumond, universitaire, travaille à l'intersection du droit et de la technologie. Elle détient un diplôme en droit et est membre de l'Observatoire du Québec sur les impacts sociétaux de l'intelligence artificielle et de la technologie numérique. Elle est également collaboratrice au blogue *Lawfare*.

MICHAEL GEIST

Michael Geist est professeur de droit à l'Université d'Ottawa et titulaire de la Chaire de recherche du Canada sur l'Internet et la Loi sur le commerce électronique, et est membre du Centre de recherche en droit, technologie et société. Geist, titulaire d'un doctorat, publie régulièrement une chronique sur le droit des technologies dans *The Globe and Mail*. Il est éditeur de plusieurs livres sur le droit d'auteur, de nombreuses publications mensuelles sur le droit des technologies et auteur d'un blogue populaire sur des questions de droit en matière d'Internet et de propriété intellectuelle.

Il a reçu de nombreux prix pour son travail et fût nommé parmi les 40 Canadiens les plus influents de moins de 40 ans en 2003. Dr. Geist fut nommé à l'Ordre de l'Ontario en 2018.

JANE LYTVYNENKO

Jane Lytvynenko est une reportrice primée dans le domaine de la désinformation et des enquêtes en ligne. Elle s'est récemment jointe au Technology and Social Change Project au Centre Shorenstein de l'Université de Harvard à titre d'agrégée supérieure de recherche. À Harvard, elle met l'accent sur le développement

d'une formation sur l'enquête sur la désinformation et effectue une recherche sur le sujet pour le Media Manipulation Handbook. Mme Lytvynenko a précédemment travaillé pendant cinq ans à BuzzFeed News, où elle fut reportrice principale. Son travail a mis l'accent sur l'accroissement des théories du complot, des nouvelles hyperpartisanes et de l'extrémisme à l'échelle mondiale.

KENT ROACH

Kent Roach est professeur de droit à la Faculté de droit de l'Université de Toronto. Il est diplômé de l'Université de Toronto et de Yale et fût anciennement auxiliaire juridique de la juge Bertha Wilson de la Cour suprême du Canada. Le professeur Roach est rédacteur en chef de *Criminal Law Quarterly* depuis 1998. En 2002, il fut admis à la Société royale du Canada. En 2013, il fut l'un des quatre universitaires à recevoir la bourse de recherche Trudeau en reconnaissance de ses travaux de recherche et contributions à la société. En 2015, il fut nommé membre de l'Ordre du Canada.

LISA TAYLOR

Lisa Taylor a principalement mis l'accent sur l'intersection du droit, de l'éthique et du journalisme durant sa carrière. Elle fut anciennement avocate et journaliste à la Société Radio-Canada et a enseigné le droit et l'éthique en journalisme. Lisa est agrégée supérieure au Centre pour la libre expression de l'Université Ryerson et membre du comité consultatif en éthique de l'Association canadienne des journalistes. Elle dirige également l'équipe d'étude canadienne des mondes du journalisme, un groupe interdisciplinaire qui avec des chercheurs provenant de 70 pays évalue sur une base régulière l'état du journalisme partout dans le monde.

LAURA TRIBE

Laura Tribe est directrice générale d'OpenMedia, une organisation communautaire qui travaille à maintenir l'Internet ouvert, abordable et exempt de surveillance. Laura possède plus d'une décennie d'expérience, ayant milité en faveur de politiques de communications dans l'intérêt du public, y compris des enjeux de connectivité, de l'expression libre et de respect de la vie privée. Elle a témoigné au Conseil de la radiodiffusion et des télécommunications canadiennes (CRTC), à de nombreux comités parlementaires et au Sénat du Canada pour représenter l'intérêt public. Laura détient un baccalauréat ès arts en médias, information et technoculture de l'Université Western et une maîtrise en communications de l'Université Carleton, où elle a étudié l'intersection des droits de la personne et des technologies de l'information et des communications lors de projets visant à réduire la fracture numérique.

HEIDI TWOREK

Heidi Tworek est professeure agrégée d'histoire internationale et politiques publiques à l'Université de Colombie-Britannique à Vancouver, Canada. Elle est une chercheuse primée dans les domaines des médias, de l'histoire, des communications en santé, des organisations internationales et de la gouvernance des

plateformes. Elle est membre du programme Science and Technology Studies, du Language Science Initiative et du Institute for European Studies à l'Université de Colombie-Britannique. Elle est agrégée supérieure du Centre for International Governance Innovation ainsi que boursière non-résidente du Fonds German Marshall des États-Unis et de l'Institut canadien des affaires mondiales. Elle est coéditrice du *Journal of Global History*.

CARA ZWIBEL

Cara Zwibel est directrice du programme des libertés fondamentales de l'association canadienne des libertés civiles. Elle y a occupé plusieurs postes depuis 2010 et avant, elle a pratiqué dans les domaines du litige commercial, du droit public et du droit en santé au sein d'une firme juridique nationale. Elle a occupé le poste d'auxiliaire juridique pour l'honorable juge Ian Binnie à la Cour suprême du Canada avant d'être admise au Barreau de l'Ontario en 2005. Cara a également obtenu une maîtrise en droit à l'Université de New York et une bourse Arthur T. Vanderbilt.

À PROPOS DE LA COMMISSION ET DE SES PARTENAIRES

LA COMMISSION SUR L'EXPRESSION DÉMOCRATIQUE

La Commission canadienne sur l'expression démocratique a été créée pour mieux comprendre, anticiper et intervenir face aux effets des nouvelles technologies numériques sur la vie publique et la démocratie canadienne. Dans la deuxième année d'un processus de trois ans, la Commission va débattre de la question centrale : « Que peuvent faire les gouvernements et le public pour favoriser la mise en place de mesures afin de mener à une plus grande transparence et à une responsabilisation accrue et de minimiser les dommages possibles des plateformes en ligne, y compris la mésinformation et la désinformation, la haine en ligne et le mauvais usage du respect de la vie privée? À cette fin, la Commission explorera une gamme de politiques qui font l'objet de débats partout dans le monde pour rendre les systèmes en ligne plus transparents auprès des utilisateurs et des chercheurs et les responsabiliser envers l'intérêt public.

Neuf éminents Canadiens ont accepté d'agir à titre de commissaires en 2021 et 2022. Les commissaires apportent une gamme de points de vue et de compétences et possèdent une vaste expérience dans les domaines du droit, des médias, de la technologie, de la participation citoyenne et de la politique :

RICK ANDERSON, ASSOCIÉ, EARNSCLIFFE STRATEGY GROUP

Rick Anderson apporte des décennies d'expérience de haut niveau en affaires et au gouvernement chez Earnscliffe, avec un accent sur l'offre de conseils stratégiques et juridiques pour la stratégie générale et la gestion de questions publiques.

Rick travaille avec des cadres supérieurs dans les plus grandes et prospères organisations dans le monde et apporte un soutien aux entrepreneurs en démarrage et axés sur la croissance. Il possède une vaste expérience de travail avec des cadres supérieurs et des connaissances dans les domaines de la politique publique, la gouvernance, les affaires politiques et réglementaires, les fusions et acquisitions et les communications et le marketing.

Avant de se joindre à Earnscliffe, Rick a travaillé pendant quinze ans au Canada, aux États-Unis et au Royaume-Uni pour le compte d'une importante firme de communications stratégiques et a dirigé sa propre firme de services-conseils professionnels. Il sépare actuellement son temps entre Vancouver et Ottawa, travaillant aux bureaux d'Earnscliffe dans les deux villes.

Rick, très actif dans le monde de la politique et des commentaires sur les affaires publiques toute sa vie, a occupé les postes de conseiller principal auprès de premiers ministres, de chefs de partis et de candidats à la direction des partis. Il est fréquemment commentateur des affaires politiques pour le compte d'importantes organisations médiatiques au Canada.

WENDY CHUN, CHAIRE DE RECHERCHE CANADA 150 EN NOUVEAUX MÉDIAS, UNIVERSITÉ SIMON FRASER

Wendy Hui Kyong Chun est titulaire de la Chaire de recherche Canada 150 à l'Université Simon Fraser en nouveaux médias et dirige le groupe de recherche sur la démocratie numérique. Elle est l'auteure de plusieurs travaux dont *Discriminating Data* et de trois livres du MIT: *Updating to Remain the Same: Habitual New Media (2016)*, *Programmed Visions: Software and Memory* (2011) et *Control and Freedom: Power and Paranoia in the Age of Fiber Optics* (2006). Elle est professeure et présidente du Département de la culture moderne et des médias à l'Université Brown où elle y travaille depuis près de deux décennies. Elle a été plusieurs fois titulaire de chaire invitée et boursière de recherche dans des établissements, dont Harvard, Annenberg School à l'Université de Pennsylvanie, le Institute for Advanced Study (Princeton), le Guggenheim, ACLS et le American Academy of Berlin.

NATHALIE DES ROSIERS, DIRECTRICE, MASSEY COLLEGE, PROFESSEURE TITULAIRE, FACULTÉ DE DROIT (COMMON LAW) À L'UNIVERSITÉ D'OTTAWA, VISITEUSE DE MARQUE, FACULTÉ DE DROIT À L'UNIVERSITÉ DE TORONTO

Nathalie Des Rosiers est directrice de Massey College. Elle fut députée de 2016 à 2019 pour représenter la circonscription d'Ottawa-Vanier. Elle fut ministre des Ressources naturelles du Canada de la Faune de janvier à juin 2018. Avant la politique, elle fut doyenne de la Faculté de droit, Common Law, à l'Université d'Ottawa (2013 à 2016), avocate générale à l'Association canadienne des libertés civiles (2009 à 2013), vice-présidente de la gouvernance à l'Université d'Ottawa (2008 à 2009), doyenne de la Faculté de droit, droit civil (2004 à 2008) et présidente de la Commission du droit du Canada (2000 à 2004).

Avec Peter Oliver et Patrick Macklem, elle a coédité *The Oxford Handbook of the Canadian Constitution* (2017). Elle a également rédigé avec Louise Langevin et Marie-Pier Nadeau *L'indemnisation des victimes de violence sexuelle et conjugale* (Prix Walter Owen, 2014). Elle a été nommée à l'Ordre du Canada et à l'Ordre de l'Ontario, elle a reçu des doctorats honorifiques de l'Université UCL (Belgique) et du Barreau de l'Ontario, le Prix Christine Tourigny (Barreau du Québec) et est membre de la Société royale du Canada.

AMIRA ELGHAWABY, DIRECTRICE DES PROGRAMMES ET DE LA SENSIBILISATION, FONDATION CANADIENNE DES RELATIONS RACIALES

Amira Elghawaby est journaliste et défenseure des droits de la personne.

Elle occupe actuellement le poste de directrice des programmes et de la sensibilisation à la Fondation canadienne des relations raciales.

Auparavant, Amira a travaillé au sein du mouvement syndical du Canada et s'est aussi consacrée pendant cinq ans à la promotion des libertés civiles des musulmans canadiens au Conseil national des musulmans canadiens de 2012 à 2017. Elle a soutenu plusieurs initiatives nationales visant à contrer la haine et

promouvoir l'inclusion, notamment à titre de membre fondatrice du comité du Réseau canadien anti-haine et d'ancienne membre du conseil du Silk Road Institute.

Amira a obtenu un baccalauréat spécialisé en journalisme et en droit de l'Université Carleton en 2001.

MERELDA FIDDLER-POTTER, CHERCHEUSE À VANIER, CANDIDATE AU DOCTORAT, ET CADRE EN RÉSIDENCE, JOHNSON SHOYAMA GRADUATE SCHOOL OF PUBLIC POLICY

Merelda est actuellement candidate au doctorat au Johnson Shoyama Graduate School of Public Policy à Regina. Elle a reçu une bourse d'études supérieures de Vanier Canada en 2019. Sa recherche explore le rôle des médias pour aider les Canadiens à s'instruire sur la vérité de nos politiques coloniales et leur impact sur les peuples autochtones, et sur les moyens dont les médias peuvent maintenir les questions autochtones en tête du programme public.

Merelda fut aussi anciennement journaliste et documentariste, et a travaillé au sein de la Société Radio-Canada pendant 16 ans à la radio, la télévision et en ligne. Elle a lancé sa propre entreprise de films documentaires, produisant de nombreux films pour les diffuseurs canadiens nationaux. Merelda possède une maîtrise ès arts en études des Plaines canadiennes et un baccalauréat en journalisme et communications de l'Université de Regina.

En plus de poursuivre des études au doctorat, Merelda est chargée de cours à temps partiel à l'Université des Premières Nations du Canada, où elle enseigne les études autochtones, les arts de la communication autochtone, les affaires autochtones, de même que le certificat en réconciliation. Elle fut également présidente de Dallas W. Smythe à l'École de journalisme de l'Université de Regina de 2017 à 2018.

En sa qualité de femme métisse engagée à créer une place pour les peuples autochtones dans tous les établissements, Merelda collabore avec des organisations pour s'instruire sur la réconciliation autochtone et la manière de l'utiliser efficacement dans les lieux de travail.

PHILIP HOWARD, DIRECTEUR, PROGRAMME SUR LA DÉMOCRATIE ET LA TECHNOLOGIE, ET PROFESSEUR D'ÉTUDES SUR L'INTERNET, BALLIOL COLLEGE, UNIVERSITÉ D'OXFORD

À titre de directeur du programme sur la démocratie et la technologie à l'Université d'Oxford, Phil Howard supervise une grande équipe de recherche qui travaille à l'utilisation de nouvelles technologies de l'information en politique, dans le but de favoriser l'engagement civique et d'améliorer la vie publique partout dans le monde. En plus de son poste de directeur, Philip est professeur et associé au Balliol College.

Philip, un érudit des communications politiques et une référence en matière de médias mondiaux, s'est longtemps consacré à l'étude des élections, des conflits et des affaires internationales. Il a travaillé sur le

terrain dans 16 pays — dans des démocraties et des régimes autoritaires — et a même travaillé à titre d'observateur électoral.

Les recherches révolutionnaires de Philip son équipe ont changé le discours mondial sur le rôle des médias sociaux dans la vie publique. Depuis 2014, il mène des études sur la mésinformation dans le monde, par l'entremise de l'écriture publique et de conférences, et a conseillé des gouvernements, des industries de technologie et des groupes clés de la société civile dans le monde sur les meilleures interventions face aux interférences électorales, les fausses nouvelles et la mésinformation.

Au niveau universitaire, M. Howard a donné des cours sur les communications politiques, la mondialisation, les systèmes médiatiques comparatifs, les relations internationales et les méthodes de recherche en sciences sociales. Il a publié dix livres et édité des ouvrages et fut l'auteur de plus de 130 articles universitaires, chapitres de livres et documents de travail. Il a reçu de nombreux prix du meilleur livre de plusieurs organisations professionnelles de la sphère des sciences sociales.

Il a récemment été nommé « Global Thinker » du magazine *Foreign Policy* et le National Democratic Institute lui a remis le « Democracy Prize » en reconnaissance de son travail pionnier dans les sciences sociales et les fausses nouvelles.

VIVEK KRISHNAMURTHY, PROFESSEUR DE DROIT DE LA BOURSE SAMUELSON-GLUSHKO À L'UNIVERSITÉ D'OTTAWA

Vivek Krishnamurthy est professeur de droit de la bourse Samuelson-Glushko à l'Université d'Ottawa et directeur de la CIPPIC, la Clinique d'intérêt public et de politique d'Internet du Canada Samuelson-Glushko.

L'enseignement, la mission professorale et la pratique juridique clinique de Vivek mettent l'accent sur les défis complexes liés à la réglementation et aux droits de la personne qui surviennent dans le cyberespace. Il conseille les gouvernements, les militants et les entreprises sur les impacts des nouvelles technologies sur les droits de la personne et commente fréquemment les questions des technologies émergentes et des politiques publiques sur la scène publique.

Vivek fut précédemment directeur adjoint à la Harvard Law School's Cyberlaw Clinic et conseiller juridique pour la responsabilité sociale d'entreprise à la firme Foley Hoag s.r.l. Il est boursier Rhodes et a travaillé pour l'honorable Morris J. Fish de la Cour suprême du Canada jusqu'à l'obtention de son diplôme à Yale Law School. Vivek est actuellement associé au Centre Carr pour la politique des droits de la personne au Harvard Kennedey School, membre du corps enseignant au Berkman Klein Center for Internet & Society à l'Université de Harvard et associé principal de l'Initiative des droits de la personne au Center for Strategic and International Studies à Washington, D.C.

LA TRÈS HONORABLE BEVERLEY MCLACHLIN, PC, CC

Beverley McLachlin a exercé les fonctions de juge à la Cour suprême du Canada de 1989 à 2000 et de juge en chef de la Cour de 2000 à 2017.

Mme McLachlin possède une formation postsecondaire de l'Université de l'Alberta : un baccalauréat ès arts (avec distinction) en 1965; une maîtrise ès arts en 1968 et un baccalauréat en droit en 1968. Elle a pratiqué le droit en Alberta et en Colombie-Britannique et enseigné le droit à l'Université de Colombie-Britannique avant d'accéder à la magistrature en Colombie-Britannique où elle a occupé le poste de juge de première instance et d'appel avant d'être nommée à la Cour suprême du Canada.

Depuis sa retraite de la Cour suprême du Canada, Mme McLachlin poursuit ses intérêts dans la résolution des litiges à titre d'arbitre et de médiatrice, en tant que membre de la Cour d'appel de Hong Kong, de la Cour commerciale internationale de Singapour et du Centre international d'arbitrage de Hong Kong. Elle continue de travailler pour l'accès à la justice et elle rédige et donne des allocutions sur des questions juridiques et autres sujets au Canada et à l'étranger.

Mme McLachlin est Compagnon de l'Ordre du Canada et lauréate de nombreux prix et distinctions.

TAYLOR OWEN, TITULAIRE DE LA CHAIRE BEAVERBROOK EN ÉTHIQUE, MÉDIAS ET COMMUNICATIONS ET PROFESSEUR AGRÉGÉ À L'ÉCOLE DE POLITIQUES PUBLIQUES MAX BELL DE L'UNIVERSITÉ MCGILL

Taylor Owen est titulaire de la Chaire Beaverbrook en éthique, médias et communications, directeur fondateur du Centre pour les médias, la technologie et la démocratie et professeur agrégé à l'École de politiques publiques Max Bell de l'Université McGill. Il anime l'émission en baladodiffusion *Big Tech* et est agrégé supérieur au Center for International Governance Innovation, associé du Forum des politiques publiques et membre du conseil d'administration du Conseil de recherches en sciences humaines (CRSH). Il a précédemment occupé les postes de professeur adjoint en médias numériques et en affaires mondiales à l'Université de Colombie-Britannique et de directeur de la recherche au Tow Center for Digital Journalism de la Columbia School of Journalism. Titulaire d'un doctorat de l'Université d'Oxford, il a reçu la bourse de la Fondation Pierre Elliott Trudeau et la bourse postdoctorale Banting, et a été nommé membre d'Action Canada et a reçu le prix des leaders émergents 2016 du Forum des politiques publiques.

Il est l'auteur du livre Disruptive Power: The Crisis of the State in the Digital Age (Oxford University Press, 2015) et il a coédité les ouvrages The World Won't Wait: Why Canada Needs to Rethink its Foreign Policies (University of Toronto Press, 2015) et Journalism After Snowden: The Future of the Free Press in the Surveillance State (Columbia University Press, 2016). Son prochain livre avec Emily Bell sera publié par Yale University Press en 2021. Son travail se concentre sur l'intersection des médias, de la technologie et des politiques publiques, lequel peut être consulté à www.taylorowen.com et @taylor_owen.

GESTIONNAIRES DU PROJET

Forum des politiques publiques : Direction du projet

Le Forum des politiques publiques établi à Ottawa est un organisme indépendant, non partisan, à but non lucratif et un organisme de bienfaisance enregistré. Le FPP rassemble différents participants au processus d'élaboration des politiques et leur offre une tribune pour examiner des questions et apporter de nouveaux points de vue et de nouvelles idées dans le débat sur les politiques. Nous sommes d'avis que l'élaboration de bonnes politiques fait du Canada un meilleur endroit.

MASS LBP : Partenaire du projet

MASS LBP est reconnu comme le chef de file canadien en conception de processus de délibération qui crée des liens entre les citoyens, les parties prenantes et le gouvernement. Depuis plus d'une décennie, MASS conçoit et met en œuvre des processus de délibération innovants qui aident les gouvernements à élaborer des politiques plus efficaces en travaillant en collaboration avec leurs partenaires et leurs communautés.

École de politiques publiques Max Bell de l'Université McGill : Partenaire du projet

L'École de politiques publiques Max Bell de l'Université McGill se consacre à la recherche, à l'enseignement, à la sensibilisation du public et à la défense efficace de politiques publiques avisées. L'École Max Bell s'attaque aux complexités du processus d'élaboration des politiques selon différentes perspectives afin de préparer la prochaine génération de dirigeants politiques pour le Canada et pour le monde.

BAILLEURS DE FONDS DU PROJET

Gouvernement du Canada : Ministère du Patrimoine canadien

Le ministère du Patrimoine canadien et les organismes de son portefeuille jouent un rôle vital dans la vie culturelle, civique et économique des Canadiens. Ses politiques et ses programmes favorisent un environnement au sein duquel les Canadiens peuvent vivre des expressions culturelles dynamiques, célébrer leur histoire et leur patrimoine et bâtir des communautés fortes. Le ministère investit dans l'avenir en soutenant les arts, nos langues officielles et autochtones et nos athlètes et le système sportif.

La Fondation McConnell

La Fondation McConnell est une fondation canadienne privée qui conçoit et met en application des approches novatrices pour relever des défis sociaux, culturels, économiques et environnementaux. Pour ce faire, elle octroie des subventions et investit, renforce les capacités, organise des rassemblements et permet la création conjointe avec ses titulaires de subvention, ses partenaires et le public.

Conception et déroulement de l'Assemblée

La conception et le déroulement de l'Assemblée citoyenne sur l'expression démocratique ont été entrepris par MASS LBP. Mass est le chef de file canadien dans l'utilisation de processus participatifs et délibératifs à long terme pour façonner des politiques publiques.

Depuis 2007, MASS LBP a mené des travaux parmi les plus originaux et ambitieux du Canada pour inciter les citoyens à s'attaquer à des options politiques difficiles tout en étant le premier à utiliser les loteries civiques et des groupes de référence de citoyens. En 2019, 1 ménage canadien sur 36 avait reçu une invitation à participer à l'une des 39 assemblées citoyennes et groupes de référence formés par les gouvernements pour traiter un large éventail d'enjeux.

Équipe de l'Assemblée :

Peter MacLeod, président de l'Assemblée

Sarah Yaffe, gestionnaire du projet

Chris Ellis, directeur technique

Émilie Hervieux, coanimatrice en français

Animateurs :

Chimwemwe Alao

Émilie Hervieux

Mélanie Hughes

Jasmin Kay

Gifty MacKay

Laura McPhie

Iavor Puchkarov

Sarah Yaffe

Pour en savoir plus sur leur travail, veuillez consulter le site masslbp.com.

Pour suivre l'évolution de ce projet, veuillez consulter le site www.commissioncanada.ca.

DEMOCRATICEXPRESSIONDÉMOCRATIQUE

DEMOCRATICEXPRESSION.CA